



LA VOIX ACADIENNE

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 26^e ANNÉE LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2002 70 CENTS (INCLUS TPS)

Grande campagne d'abonnement, profitez de nos prix réduits.

À voir à la page 16

Les élèves de l'Île fument moins de tabac mais restent fidèles à l'alcool

Par Jacinthe LAFOREST

Selon l'Enquête de 2002 sur la consommation de drogues par les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard, la moitié des adolescents en milieu scolaire de l'Île consomment de l'alcool, un quart d'entre eux consomment du cannabis et un élève sur cinq fume la cigarette.

Pour Paul Cyr, directeur de l'école Évangéline, ces résultats ne sont pas surprenants. «C'est une question qui nous préoccupe. Bien sûr, ce n'est pas la majorité des élèves que cela concerne mais nous en voyons qui arrivent le lundi matin les yeux bouffis et rouges; il y en a même qui sont malades les lundis. Nous savons donc que la consommation d'alcool est une réalité dans la vie de certains de nos élèves», dit M. Cyr.

Pour ce qui est des drogues, il est moins catégorique mais ne nie pas qu'une minorité de jeunes soient confrontés à ces choix. «Nous venons de tenir nos rencontres parents-maîtres et le sujet a été abordé par plusieurs parents, qui croient que leur jeune, à cause de la pression du groupe et des amis avec lesquels il se tient, est en danger. Ils nous en parlent parce qu'ils sont inquiets et peut-être aussi parce qu'ils espèrent que nous avons des solutions miracles... »

Paul Cyr est directeur de l'école Évangéline pour un an, alors que la directrice en titre poursuit ses études. «Il y a des gens qui me disent que j'ai eu un début d'année difficile, mais en parlant avec les autres directeurs d'école, je n'ai pas le sentiment qu'on est pire que les autres. Par contre, avec les autres directeurs d'école, nous avons senti le besoin de rencontrer le ministre de l'Éducation, justement pour discuter du problème des drogues et de l'alcool,



Les jeunes des écoles secondaires de l'Î.-P.-É. sont confrontés à de nombreux choix, de nombreuses décisions. Parfois, ils se sentent pris dans un long corridor qui n'en finit pas, où tout paraît noir et irréel.

dans nos écoles, parce qu'on voit que cela fait du tort à nos jeunes.»

Paul Cyr ne le dit pas, mais le ton qu'il utilise pour parler de ces problèmes suggère qu'il se sent impuissant à les régler. «J'aimerais cela que la communauté, la société se réveille et réalise que tous ces jeunes dont on parle dans l'étude se procurent leur drogue et leur alcool à l'intérieur des communautés.

Comment font-ils? Personne ne le dit mais des gens le savent sûrement», dit-il.

Les programmes de prévention des drogues et de l'alcool, ainsi que les programmes pour inciter les jeunes à ne pas commencer à fumer ont un certain succès et se poursuivent. Hier (le mardi 26 novembre) on recevait à l'école un prisonnier dont l'histoire avec la justice a commencé quand il avait 14 ans, en prenant

de la drogue.

Pour Paul Cyr, il ne faut pas voir tout en noir. «Il y a des élèves qui disent non à tout cela, qui décident qu'ils n'ont pas besoin de cela dans leur vie. Et il y en a qui tombent là-dedans et qui s'en sortent, et qui reviennent nous dire, plus tard, que personne n'aurait pu les aider, les convaincre d'arrêter leur comportement destructeur», affirme le directeur. (suite à la page 3)

ADE
PRIX D'EXCELLENCE
Journal de l'année 1985 et 1992

FONDATION JEAN-H.-DOIRON
Le fonds de fiducie pour LA VOIX ACADIENNE progresse

24 000 \$ 75 000 \$

SOMMAIRE

- ★ En général et en bref..... p.2
- ★ Jusqu'où un juge doit-il aller? p.2
- ★ La SNA en Europe p.3
- ★ Éditorial p.4
- ★ Anniversaire de la trahison de Jean Chrétien p.4 et 5
- ★ La Caisse populaire Évangéline atteint ses objectifs p.5
- ★ Le Festival de l'accordéon s'en vient p.6
- ★ Annick Beaudoin, nouvelle enseignante p.8
- ★ La situation économique des femmes p.10
- ★ L'histoire de ma famille à Summerside p.12
- ★ Une équipe acadienne remporte un tournoi de volley-ball p.14

Rencontre avec Victor Doucette

Lire à la page 7

Jusqu'où un juge peut-il aller pour faire respecter les droits scolaires?

Par Yves LUSIGNAN (APF)

Est-ce qu'un juge peut surveiller l'exécution d'une ordonnance qui force une province à construire et à rénover des écoles de langue française, en convoquant au besoin des parties pour évaluer l'état des travaux et le respect des échéances? Est-ce qu'un juge peut se mettre le nez dans les affaires d'un gouvernement provincial après avoir rendu jugement, sans outrepasser ses pouvoirs?

Oui il le peut et il le doit, ont dit les parents acadiens de la Nouvelle-Écosse et leurs alliés devant la Cour suprême du Canada, surtout lorsque la province en question a attendu 18 ans avant de respecter l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui accorde le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

La Cour suprême du Canada a une nouvelle fois été le théâtre d'un débat juridique autour du droit constitutionnel des parents francophones d'instruire leurs enfants dans leur langue maternelle. Cette fois cependant, il a surtout été question de la réparation que la Charte des droits permet d'obtenir d'un tribunal lorsqu'une personne est victime d'une violation de ses droits.

Les parents soutiennent que le passé délinquant de la Province en matière de respect des droits

scolaires des francophones, justifiait amplement la décision du juge Arthur LeBlanc de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse d'assurer personnellement le suivi de son jugement rendu en 2000, qui ordonnait à la Nouvelle-Écosse d'aménager ou de construire des écoles de langue française dans les régions de Chéticamp, Annapolis, Île Madame, Argyle et Clare.

Cela, disent-ils, est conforme à l'article 24 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui prévoit que toute personne victime de violation d'un droit qui lui est garanti «peut obtenir la réparation que le tribunal estime convenable et juste eu égard aux circonstances».

Cette décision du juge LeBlanc de maintenir sa compétence après le jugement et de superviser lui-même son propre jugement a toutefois été renversée par la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse.

L'avocat de la Fédération nationale des conseillers scolaires francophones, Michel Doucet, a insisté sur le caractère réparateur de l'article 23 et rappelé que la Cour suprême du Canada a reconnu la possibilité d'une intervention plus directe des tribunaux dans l'historique jugement Mahé de 1990, qui reconnaissait que les parents avaient le droit constitutionnel de gérer et de contrôler leurs écoles

de langue française. «L'ordonnance du juge LeBlanc tenait compte de ce fait et que les droits des parents n'avaient pas été respectés.»

Selon Me Doucet, «une intervention judiciaire plus active est non seulement justifiée mais nécessaire dans les cas où il y a une urgence d'agir.» Or, dit-il, le juge LeBlanc était convaincu qu'il y avait une violation historique des droits linguistiques et une absence de volonté de corriger la situation de la part de la province. «Le juge était convaincu qu'il était urgent d'agir pour respecter les droits des Acadiens de la Nouvelle-Écosse.» Il a donc pris la bonne décision pour assurer la mise en œuvre effective des droits scolaires en tenant compte du jugement Mahé. Il a qualifié l'intervention du juge LeBlanc à la fois de «minime» et «d'innovateur».

«Le juge LeBlanc n'a pas inventé de toutes pièces la juridiction d'avoir un droit de regard. Ça se faisait dans le passé» a avancé de son côté l'avocat Roger Lepage de la Fédération des associations de juristes d'expression française, qui a cité à l'appui deux jugements des tribunaux anglais. «Il faut qu'un tribunal intervienne de façon plus robuste» a plaidé l'avocat.

L'avocat de la province, Alexander Cameron, a fait remarquer que le gouvernement

avait livré la marchandise, en construisant les écoles selon les délais prescrits par le juge LeBlanc. Il a qualifié «d'exagération» les propos des parents qui prétendent avoir attendu 18 ans avant que la province respecte leurs droits scolaires, mais il s'est fait rapidement remettre à sa place par le juge Michel Bastarache : «Nous ne sommes pas là pour discuter de cette question» a sèchement répliqué le juge acadien.

Me Cameron a accusé le juge LeBlanc d'ingérence dans les affaires de la province, d'avoir agi «à l'extérieur de son domaine de compétence» et a estimé qu'il y avait un sérieux problème de voir un juge jouer les médiateurs.

L'avocat de la province a subi un barrage de questions de la part des juges de la Cour suprême du Canada. La juge Louise Arbour a plusieurs fois manifesté son désaccord. «Peut-être que le juge LeBlanc aurait pu être plus explicite, mais cela n'a rien à voir avec sa compétence». La juge Arbour a aussi fait remarquer que les tribunaux tentent de nos jours de résoudre les litiges, «pour épargner les coûts farmineux». La suggestion de l'avocat de la province, à l'effet qu'un juge ne devrait pas surveiller l'exécution d'un jugement «nous ramènerait 20 ans en arrière» selon elle. ★

Nouveau conseil d'administration pour la Caisse populaire Évangéline

(J.L.) La Caisse populaire Évangéline a tenu mercredi dernier son assemblée annuelle et les membres présents ont élu

Keith Milligan de Tyne Valley qui entreprend un premier mandat de trois ans et ils ont réélu Blair Arsenault, qui a complété

un mandat de trois ans et qui se présentait pour un second mandat.

Le nouveau président est

Léo-Paul Arsenault qui succède à Dan MacLean, la vice-présidente est Marsha Arsenault et le secrétaire, Blair Arsenault.

Par ailleurs, la composition du conseil d'administration se fera différemment à partir de la prochaine assemblée générale annuelle. En effet, les membres ont adopté à la majorité un amendement à la constitution disant que trois personnes devront provenir de la région Évangéline, trois personnes de la région de Tyne Valley et trois personnes pourront provenir de l'un ou l'autre endroit. Ce changement a été apporté afin d'assurer un minimum de représentation des deux régions où il y a des succursales de la Caisse populaire Évangéline.

Depuis l'ouverture de la succursale de Tyne Valley, rien n'empêchait les conseillers élus de provenir d'une seule et même région. ★



De gauche à droite, on voit Keith Milligan, Edgar Dennis, Betty Smith, Blair Arsenault, Ronald Durant, Léo-Paul Arsenault qui est le nouveau président, Corinne Bernard, Edmond Gallant et Marsha Arsenault.

En général EN BREF

Anniversaire, le 6 décembre

Le Centre d'information pour les femmes de la région Prince-Est tiendra le vendredi 6 décembre à midi un service commémoratif marquant le 13^e anniversaire du massacre de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique à Montréal. Le service aura lieu en l'église United Baptist, sur le rue Church, à Summerside. La conférencière invitée est Norma McColeman, qui travaille dans le domaine de la prévention de la violence faite aux femmes.

Précisions sur le Grand dictionnaire terminologique

Un petit mot au sujet de la chronique En Bref dans l'édition du 20 novembre de La Voix acadienne. On y mentionne le site du Grand dictionnaire terminologique en tant que dictionnaire français-anglais. Le Grand dictionnaire terminologique n'est pas un dictionnaire français-anglais au sens classique du terme. Il s'agit d'une banque terminologique de termes techniques. Les domaines traités sont la terminologie industrielle, scientifique, technique et économique. On y traite de termes et non de mots.

Par exemple, si vous recherchez le verbe «manger», votre recherche ne produira aucun résultat. Par contre, si vous cherchez le terme «salle à manger», vous obtiendrez plusieurs résultats, classés par domaines. C'est effectivement un outil TRÈS efficace et intéressant mais qui ne conviendra pas à tous.

Cette banque était à l'origine la Banque de terminologie du Québec (BTQ), un outil développé dans le but d'aider les entreprises à franciser leurs opérations. Merci à Dominique Chouinard de Stratford pour ces précisions. ★



Nouveau projet de loi sur les endroits publics sans fumée

Le mardi 19 novembre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jamie Ballem, a déposé un nouveau projet de loi (Smoke-Free Places Act), la Loi sur les endroits sans fumée, à l'Assemblée législative afin de protéger les Prince-Édouardiens contre la fumée des autres et de créer des endroits publics et des milieux de travail sécuritaires et sains.

En vertu du nouveau projet de loi, dont la mise en œuvre est prévue au printemps 2003, certains endroits publics seront totalement sans fumée. Ils comprennent les magasins de détail, les centres commerciaux, les centres de la petite enfance, les installations récréatives, les installations éducatives, les transports publics, les cinémas, les bibliothèques, les galeries d'art et les musées.

L'usage du tabac dans les milieux de travail et les autres endroits publics tels que les restaurants et les bars ne sera permis que dans les endroits désignés à cette fin qui satisfont aux exigences imposées par la loi. Les aires désignées pour fumeurs sont définies dans la Loi comme des aires extérieures séparées structurellement des aires désignées pour non-fumeurs, ou des pièces fermées munies d'un système de ventilation indépendant qui satisfait aux exigences imposées par la loi.

La loi propose que les employés n'aient pas à entrer ou

à travailler dans une pièce désignée pour fumeurs, et il est prévu qu'on ne servira pas d'aliments ou de boissons dans les pièces désignées pour fumeurs.

On s'attend à ce que des inspecteurs de l'hygiène de l'environnement, de l'Indemnisation des travailleurs et de la Régie

des alcools soient désignés en vertu de la loi afin d'en surveiller l'application.

Le gouvernement créera un comité consultatif afin de mettre en place des mesures réglementaires visant à étayer la Loi et à en surveiller l'application. ★



Mission européenne de la Société Nationale de l'Acadie

Une délégation de la Société Nationale de l'Acadie séjourne présentement en Europe, dans le but d'effectuer des suivis à l'entente France-Acadie d'une part et, d'autre part, de reconduire le programme d'échanges Communauté Wallonie-Bruxelles-Acadie pour 2003 et 2004.

Lors de son passage en France, la délégation acadienne, composée de messieurs Euclide Chiasson, président de la SNA, Paul d'Entremont, vice-président et Denis LaPlante, secrétaire général, sera accompagnée par Chantal Abord-Hugon, coordonnatrice du 400^e anniversaire de l'Acadie, puisque plusieurs rencontres porteront sur le thème du 400^e anniversaire. Les porte-parole de la SNA ont participé à diverses rencontres avec

leurs interlocuteurs des affaires étrangères.

Ils ont aussi eu l'occasion de rencontrer l'ambassadeur du Canada à Paris, Raymond Chrétien, et ont profité de leur séjour à Paris pour prendre part à une réunion du conseil d'administration des Amitiés Acadiennes, membre affilié de la SNA, ainsi qu'à la remise du Prix France-Acadie. C'est d'ailleurs à cette occasion que le président de la SNA procédera à la remise de la médaille Léger-Comeau à Bernard Oswald, vice-président des Amitiés Acadiennes et rédacteur en chef de la revue des Amitiés Acadiennes.

Durant ce séjour qui se déroule du 18 au 28 novembre, la délégation acadienne se rend en Belgique pour procéder à la

signature du programme d'échanges Communauté Wallonie-Bruxelles-Acadie pour les années 2003 et 2004. Les délégués ont passé deux journées complètes dans la région du Hainaut où des rencontres avec des intervenants du secteur culturel, du milieu de la télévision, etc. sont prévues.

Le but de ces journées dans le Hainaut est de favoriser des échanges entre cette province et l'Acadie à l'intérieur du programme d'échanges Acadie-CWB. À Bruxelles, des rencontres sont aussi prévues avec des partenaires tels le Centre d'études canadiennes de l'Université Libre de Bruxelles ainsi qu'avec Jacques Bilodeau, ambassadeur du Canada à Bruxelles et sherpa de la Francophonie. ★

Les élèves de l'Île fument...

(Suite de la page 1)

Ce qu'il trouve positif, c'est que les gens sont de plus en plus connaisseurs, de plus en plus sensibilisés, et qu'on a compris que nier le problème et se mettre la tête dans le sable ne réglerait rien.

Nous avons tenté, sans succès, de rejoindre Darlene Arsenault, directrice de l'école François-Buote, à Charlottetown.

La situation à l'Île en ce qui concerne la consommation de drogues par les élèves est similaire à celle qui prévaut dans les provinces voisines. Depuis la dernière enquête menée auprès des jeunes de l'Île en 1998, la consommation d'alcool et de cannabis n'a à peu près pas changé, mais le taux de tabagisme a baissé considérablement.

L'enquête, effectuée en mai 2002 par le ministère de la Santé et des Services Sociaux et à laquelle ont participé 2 415 élèves des écoles intermédiaires et secondaires de partout dans la province, est une initiative concertée des provinces de l'Atlantique. Elle a permis de broser un tableau de la prévalence et des schémas en ce qui concerne la consommation de drogues par les élèves et les comportements à risque qui y sont associés.

Selon le ministre de la Santé et Services Sociaux, Jamie Ballem, bien que la consommation de drogues par les adolescents continue de susciter de l'inquiétude, certains des renseignements présentés dans le rapport sont encourageants. «Nos taux de consommation pour ce qui est de l'alcool et du tabac sont similaires à ceux de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, alors qu'ils leur sont grandement inférieurs pour ce qui est du cannabis. Ces taux sont demeurés stables au cours des quatre dernières années, sauf le taux de consommation de tabac qui est passé de 27 pour cent des élèves en 1998 à 18 pour cent en 2002», a déclaré le minis-

tre Ballem. «Ce sont des nouvelles encourageantes pour les ministères de la Santé et de l'Éducation de même que pour les organisations communautaires qui travaillent avec nous à réduire les taux de tabagisme chez les jeunes de l'Île.»

Le ministre de l'Éducation, Chester Gillan, estime que l'information tirée de l'enquête sera très utile pour les éducateurs et les décideurs. «La consommation de drogues par les élèves suscite de l'inquiétude au sein du système d'éducation parce qu'elle affecte l'apprentissage, la croissance et le développement des élèves. Nous sommes heureux de constater que près de la moitié de nos élèves ne consomment pas de drogues, que les chiffres n'augmentent pas et qu'ils ont, en fait, diminué dans certains secteurs», a dit le ministre. «En collaboration avec nos partenaires de la communauté, nous avons maintenant dans les écoles de bons programmes pour prévenir et réduire la consommation de drogues. Grâce aux conclusions de l'enquête, nous disposons de nouvelles données solides pour suivre nos progrès et déterminer nos besoins et orientations futures», a-t-il ajouté.

Environ la moitié des élèves qui consomment de l'alcool ont déclaré avoir été aux prises avec au moins un problème associé à l'alcool comme avoir causé des dommages à la propriété, s'être infligé des blessures et avoir conduit une automobile avec leurs facultés affaiblies. Les problèmes les plus fréquents chez les élèves qui consomment des drogues sont les relations sexuelles non planifiées, la conduite avec facultés affaiblies et les tensions avec la famille et les amis.

La popularité des jeux de hasard auprès des élèves a diminué, passant de 70 pour cent en 1998 à 58 pour cent en 2002. Presque tous les élèves n'étaient pas considérés comme des joueurs à problèmes. ★

CRTC



AVIS PUBLIC DU CRTC **Canadá**

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. RÉSEAU DE TÉLÉVISION STAR CHOICE INCORPORÉE demande l'autorisation de remplacer les conditions de licence exigeant le retrait de services de programmation simultanés et non simultanés par de nouvelles conditions prévoyant la distribution par les radiodiffuseurs locaux et le dédommagement des radiodiffuseurs locaux. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 45, rue O'Connor, salle 870, Ottawa (Ont.). Le CRTC amorce un processus public à deux étapes afin d'examiner la demande de Star Choice. Premièrement, vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **20 décembre 2002**. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Star Choice aura ensuite jusqu'au **17 janvier 2003** pour répondre aux observations présentées à l'étape 1 de la présente instance. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2002-71.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

ÉDITORIAL

Les écoles ont pris leurs responsabilités

Les résultats de l'Enquête 2002 sur la consommation des drogues par les élèves de l'Île montrent que les jeunes de l'Î.-P.-É. ne sont pas pires que les autres, et qu'ils soutiennent relativement bien la comparaison des chiffres, étant moins nombreux à consommer des drogues que leurs cousins des provinces voisines.

C'est une mince consolation, car les chiffres pour l'île ne sont pas sans soulever des inquiétudes, et avec raison.

On estime qu'à l'Île, 5 pour cent des élèves de la 7^e année ont fumé du cannabis au cours de la dernière année. Cette proportion devient plus impressionnante quand on arrive à la 12^e année, où 41 pour cent des jeunes de cet âge interrogés ont indiqué avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année. Quarante et un pour cent, c'est pratiquement la moitié de la population étudiante. Ils achètent cette cochonnerie quelque part, et sans doute pas loin.

Bien que le cannabis soit plus facilement identifié comme une drogue que l'alcool, il n'en reste pas moins que cette substance est une drogue et elle est la drogue que préfèrent les jeunes. L'accessibilité, l'effet, le contexte social, tout cela contribue à faire de l'alcool une drogue de premier choix pour 81 pour cent des élèves de 12^e année, si on se fie aux résultats de l'Enquête.

L'attrait des humains pour l'alcool, les drogues, et les autres comportements à risques associés est largement documenté et ne date pas d'hier. Les effets stimulants de la feuille de coca et des grains de café ont été découverts il y a des milliers d'années.

Le problème est que comme société, nous voudrions que nos jeunes soient à l'abri des méfaits de ces substances et ils ne le sont pas. Parce que nos jeunes sont à l'école une bonne partie de la journée, nous avons demandé aux écoles de faire de la prévention. Elles déploient beaucoup de ressources afin de sensibiliser les jeunes aux dangers liés au voisinage de ces substances. Les programmes offerts se comptent par dizaines. Toutes les formules sont exploitées : les témoignages, l'enseignement par les pairs, la peur d'aboutir en prison, l'éducation, les visites de la police.

On ne peut pas affirmer que tous ces programmes n'aient pas de succès. En effet, personne ne peut dire quels seraient les résultats de l'Enquête 2002 si les écoles n'offraient pas depuis 30 ou 20 ou 10 ans, des programmes de prévention.

La réalité, c'est que l'école, les écoles, ne peuvent pas faire beaucoup plus que ce qu'elles font présentement pour régler des comportements qui, précisons-le, se manifestent les soirs et les fins de semaine, à l'extérieur de l'école. Ces dernières ont pourtant pris leurs responsabilités. À qui le tour? ★

Jacinthe LAFOREST

Dans un monde en recherche... une Parole d'espérance

Le dimanche 1^{er} décembre sera le premier dimanche de l'Avent. Le fil conducteur de la thématique qui nous accompagnera pour les quatre temps forts de l'année liturgique 2002-2003 est : Dans un monde en recherche...

Tout au long de l'année liturgique, cette thématique nous rappellera qu'aucune parole chrétienne crédible ne peut faire l'économie du passage obligé par la prise en compte des recherches qui caractérisent le monde dans lequel nous vivons. La reconnaissance et l'écoute des

quêtes qui mobilisent notre société préparent, accompagnent et modulent l'annonce de l'Évangile. Ce fil conducteur veut donc suggérer que les croyants et les croyantes sont d'abord et avant tout des citoyens et des citoyennes et, à ce titre, qu'ils partagent

pleinement les espoirs et les angoisses de tout homme et de toute femme vivant en ce monde.

Une Parole d'espérance

Si l'Avent est une «préparation à l'avènement du Christ

dans la chair annonçant son avènement dans la gloire à la fin des temps», il est donc éminemment un temps pour l'accueil d'une Parole d'espérance. Le thème de l'Avent 2002 se veut donc une affirmation sans équivoque que chacun des dimanches que comporte ce temps fort est l'occasion

de permettre au souffle de la Bonne Nouvelle de s'enfouir dans la glaise de nos recherches humaines pour y faire advenir des germes d'espérance.

Sur la mer agitée de notre époque, qui souffre bien souvent de désespérance et d'insécurité, laissons donc le Verbe du Père devenir le phare qui guide notre barque. ★



ACADIE Voix
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

5, Ave Maris Stella,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9

Tél. : (902) 436-6005
Télec. : (902) 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée
aux abonnements
et au secrétariat :
GHISLAINE BERNARD

Rédactrice :
JACINTHE LAFOREST

Préposé au montage :
ALEXANDRE ROY

Réviseur :
DAVID LE GALLANT

Site Web :
<http://www.teleco.org/voix>

Courriers électroniques :
pub@lavoixacadienne.com
texte@lavoixacadienne.com
marcia.enman@lavoixacadienne.com

No. d'enregistrement 08286
Nous reconnaissons l'aide financière du
gouvernement du Canada, par l'entremise
du Programme d'aide aux publications
(PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

OPSCOM

est notre agence nationale
au 1-800-20PSCOM

APF
Association de la presse francophone

Fondation
Donatien
Frémont, Inc

ISSN 1195-5066

LETTRÉ À LA RÉDACTRICE

Il y a un an aujourd'hui que le gouvernement de Jean Chrétien trahissait le peuple acadien

Madame la rédactrice,

La nouvelle motion M-495 déposée par le député d'origine acadienne, Stéphane Bergeron, se lit textuellement : **Que cette Chambre reconnaisse officiellement les préjudices dont a souffert le peuple acadien, de 1755 à 1763.** Contrairement à l'ancienne motion M-241, celle-ci demande directement aux parlementaires seuls, et non à la Couronne britannique, du moins pour le moment, de se pencher sur la question de la Déportation des Acadiens et des Acadiennes.

Peut-être trop tard pour Jean Chrétien de laisser l'héritage souhaité qu'il aurait été «l'Ami des Acadiens» même si on sait qu'il a une ascendance acadienne dans ses veines. Pourtant, les chances ne lui ont pas manqué! En 1999, il a d'abord résisté que le drapeau acadien flotte sur les sites du Sommet de la Francophonie même s'il a avoué que c'était à cause de la forte présence acadienne que le Sommet avait lieu à Moncton? Cela a pris le courage viscéral d'un Donatien Gaudet pour forcer le gouvernement canadien à sauver l'honneur.

Des appels et des interventions d'associations acadiennes

ont depuis lors demandé que ce ne soit jamais le nom et le drapeau du Nouveau-Brunswick qui priment à la table des futurs Sommets de la Francophonie mais que ce soit plutôt le nom «Acadie» et le drapeau acadien qui doivent représenter non seulement les Acadiens du Nouveau-Brunswick mais tous les Acadiens du Canada. Rien n'empêche que les gouvernements des Provinces maritimes participent à la délégation acadienne.

Et il y a les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard qui attendent depuis toujours qu'un siège au Sénat leur soit désigné en permanence dans une province qui en a trop de quatre si ce n'est que pour avoir le même traitement qu'ont les Acadiens de la Nouvelle-Écosse avec au moins un siège au Sénat désigné acadien. Pas besoin de donner, avant que les Acadiens de l'Île aient le leur, un siège au Sénat à l'ancien solliciteur général Lawrence MacAulay qui a bafoué et s'est moqué des Acadiens et leur langue officielle, tout au long de sa carrière politique.

Il y a un an aujourd'hui que Jean Chrétien jouait l'absent à la Chambre des communes et

que ses acolytes tels que Dominique LeBlanc, faisaient circuler à leurs collègues de la Chambre de voter contre la motion pour que justice soit faite au peuple acadien et qui avaient même fait traduire pour être sûr d'être bien compris de tout le monde que «The Acadian caucus is asking you to support them in voting against the motion».

Pourtant tout ce que la Société Nationale de l'Acadie et les autres associations officielles représentant les Acadiens du monde demandaient c'était non seulement d'avoir la même reconnaissance que les autres peuples maltraités du Canada mais d'avoir au moins l'appui du Parlement du Canada pour leur pétition à la reine, non du Canada mais du Royaume-Uni, pour qu'elle fasse ses excuses pour leur Déportation et génocide comme elle l'a fait récemment aux Indes (1997), en Irlande (1997), aux citoyens de Dresden (1992), au peuple juif (1998) et personnellement avec les insignes royaux, aux Maoris de la Nouvelle-Zélande (1995) où contrairement au Canada, défenseur intrépide des droits de l'homme ailleurs sur la planète, le gouvernement néo-zélandais

avait appuyé massivement la demande d'excuses, de dédommagements et de réconciliation de la part des Maoris parce que l'Angleterre avait confisqué leurs terres 150 ans passés.

Est-ce que Paul Martin aujourd'hui ou advenant que c'est lui qui sera le prochain premier ministre du Canada, agira de la même façon au sujet des Acadiens, premier peuple néo-européen fondateur du Canada? Est-ce que le prochain gouvernement fera comme Jean Chrétien a fait lors du dernier recensement quand le choix d'être Acadien n'était pas un choix légitime pour le Canada tandis qu'on pouvait s'inscrire comme Autochtones, Chinois, Ukrainiens, etc.

Pourquoi la reine est restée coite à Dieppe?

Plusieurs Acadiens ont été offusqués lors de la dernière visite de la reine au Canada alors qu'à Dieppe, pas un seul mot n'a pu être mobilisé de Sa Majesté Britannique, dont la famille ancestrale en collaboration très étroite avec le conseil privé du 18^e siècle, avait fomenté et ordonné la Déportation, le géno-

La Caisse populaire Évangéline atteint ses objectifs

Par **Jacinthe LAFOREST**

La Caisse populaire Évangéline a atteint son objectif d'équité recommandé par la Centrale des caisses populaires de l'Île. Il y a presque 10 ans, explique le directeur général de la Caisse, Alfred Arsenault, le système provincial des caisses populaires avait fixé un objectif d'équité des membres de 5 pour cent par rapport à la valeur totale de chaque établissement.

M. Arsenault était bien fier d'annoncer, lors de la réunion annuelle, le 20 novembre à Wellington, que la Caisse populaire Évangéline avait bel et bien atteint cet objectif. «Au cours des cinq dernières années, nous avons passé de 2,79 pour cent à 5 pour cent à la fin de l'année financière ayant pris fin le 30 septembre 2002.»

Le rapport financier présenté montre effectivement que la valeur totale des actifs est de 46 410 440 \$ alors que l'équité des membres atteint les 2 319 634 \$, soit tout juste 5 pour cent.

Par ailleurs, les actifs totaux de l'établissement ont très peu augmenté, soit de moins de 200 000 \$. Le directeur général explique que le personnel de la Caisse a fait des efforts inlassables pour encourager les prêts qui ont connu une augmentation de 13 pour cent, mais que ces efforts ont été contrebalancés par une très faible augmentation, de moins de 1 pour cent, dans les dépôts des membres. «Cependant, cette présente situation balance très bien notre position



Urbain Arsenault de Mont-Carmel (au centre) a été nommé Membre de l'année lors de la réunion annuelle de la Caisse populaire Évangéline, le 20 novembre. Il est entouré de sa femme Noreen, qui a reçu une gerbe de fleurs, et du président sortant, Dan MacLean.

financière car presque tous les dépôts des membres sont utilisés pour financer les prêts aux membres et pour nous fournir les investissements liquides nécessaires», dit Alfred Arsenault dans son rapport.

Pour le président sortant, Dan MacLean, qui siège au conseil de la Caisse depuis six ans, l'établissement a toujours appuyé sa communauté et a contribué à la prospérité de la communauté au cours des années. «Depuis l'établissement d'une succursale à Tyne Valley il y a déjà six ans, cet appui communautaire s'est grandement répandu. Le conseil

se rend compte que le partenariat entre les deux communautés, par l'entremise de leurs succursales de la caisse, a beaucoup rapproché les régions Évangéline et Tyne Valley à divers niveaux. Les deux ont grandi socialement et économiquement. C'est un mariage qui fonctionne très bien», dit M. MacLean.

Le président insiste sur l'importance pour une institution comme la Caisse populaire de planifier à long terme. «Le succès de toute entreprise dépend énormément d'une planification bien soignée. Votre conseil a pris de grands pas dans cette

direction au cours de la dernière année en effectuant un exercice pour fixer sa direction stratégique.» De plus, dit le président, les politiques concernant les opérations, le personnel, le fonctionnement du conseil et les prêts ont été révisés.

Par ailleurs, dans le courant de l'année, la Caisse populaire Évangéline a fait une évaluation des bureaux de Wellington et on a révélé un grand besoin d'amélioration dans quatre secteurs : le guichet automatique; le service au comptoir, l'espace réservé au domaine des prêts et l'espace administratif. «L'édifice, tel qu'il est présentement, n'offre guère assez d'espace de bureau pour accommoder confortablement tous les services nécessaires ni le personnel que nous avons embauché récemment», affirme le directeur général, Alfred Arsenault. Si bien qu'au début de l'année 2003, les membres pourraient être convoqués pour une assemblée spéciale afin de prendre connaissance des recommandations sur les options présentement à l'étude par le conseil.

Des présentations spéciales

C'est une tradition au cours de réunions annuelles de faire des présentations à des personnes méritantes. La Caisse populaire Évangéline ne fait pas exception. Deux membres du conseil ont reçu des certificats attestant de leur contribution soit le président sortant, Dan MacLean, et

Blair Arsenault, qui terminait un mandat mais se représentait pour un second mandat.

Des employés ont également été soulignés, soit Diane Richard et Ruth Arsenault pour cinq ans de service et Corinne Arsenault pour trois ans de service. Deux membres du conseil ont reçu leur certificat d'attestation pour avoir complété en un an un programme de formation pour directeurs et directrices de caisses populaires. Il s'agit d'Edmond Gallant et de Ronald Durant.

Urbain Arsenault a été nommé membre de l'année pour toutes ses années de service à la Caisse populaire ainsi que pour son engagement sans faille au développement de sa communauté. Il a été élu au conseil de la Caisse en 1995 et est devenu président en 1997 et l'est resté jusqu'en 2001, alors qu'il avait complété deux mandats de trois ans. Il a siégé à tous les sous-comités de la caisse, ainsi qu'à la centrale des Caisse populaires de l'Île. «Il est honnête, intègre et il accomplit beaucoup de travail», ont dit les dirigeants actuels de l'institution. Urbain a aussi été président du complexe touristique Le Village, et il est membre de la chorale de Mont-Carmel.

«Je ne sais pas si je mérite cet honneur. Pour moi, je ne suis pas plus que n'importe quel autre membre de la Caisse. J'aime à me tenir occupé», dit-il, visiblement ému de l'honneur. ★

LETTRÉ À LA RÉDACTRICE

Il y a un an aujourd'hui... (suite de page 4)

cide et l'épuration ethnique des Acadiens dans sa colonie de Nova Scotia où les Acadiens étaient de paisibles sujets britanniques depuis déjà 45 ans (1710-1755).

Qui a enjoint à la reine de rester coite à Dieppe? Qui, sinon Jean Chrétien qui considérait peut-être les Acadiens comme une bande de paysans de bas calibre parce qu'il ne faut pas leur en dire trop par peur qu'ils demandent à trop comprendre. N'était-ce pas cela l'explication que les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard avaient reçue alors qu'ils demandaient avoir leur propre sénateur quelques années passées et que le bureau du premier ministre leur avait dit qu'il n'y avait pas

de candidats «d'assez haut calibre»!

Un «héritage» souhaité pour les Acadiens

Que sera l'issue de la présente motion M-495? Est-ce que Jean Chrétien ou son successeur libéral encouragera un débat libre où aucune circulaire à la Dominique LeBlanc enjoindra les membres du Cabinet et les députés acadiens à voter contre la requête que justice soit faite au peuple acadien? À permettre que le peuple acadien puisse enfin se fier à leur Chambre des communes pour qu'excuses abondantes lui soient faites pour non seulement leur génocide à l'époque de la Déportation mais aussi

pour leur faire oublier un peu ce jour infâme que fut pour les Acadiens le 27 novembre 2001 alors que le gouvernement du jour était bel et bien le gouvernement libéral de Jean Chrétien et que tous les quatre chefs des partis d'opposition votèrent en faveur des Acadiens à l'occasion d'une nouvelle version de l'ancienne motion M-241.

Peut-être trop tard hélas pour que Jean Chrétien ait un «héritage» souhaité quelconque. Pourtant l'héritage que les Acadiens se souhaitent pour eux-mêmes au Canada, pays des droits de l'homme et des soldats de la paix, aurait pu aussi coïncider avec l'héritage que Jean Chrétien se souhaite pour lui-même. ★

David LE GALLANT



Bottin des services en français à l'Île-du-Prince-Édouard

Vous voulez mettre en valeur votre entreprise ou organisme ? Rien de plus simple!

Mettez une publicité dans l'annuaire que la Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA) est en train de créer.

C'est un annuaire en français qui regroupe les services, les administrations et les entreprises acadiennes et francophones de la province.

Pour cela ou pour plus de renseignements, il vous suffit de contacter la SSTA avant le **6 décembre** au (902)-436-4881 à Summerside ou par courriel à francoisx@ssta.org



La programmation d'automne au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean surpasse les attentes, et ce n'est pas fini!

Par Jacinthe LAFOREST

Plus tôt cet automne, le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean a lancé son «livre bleu», comprenant une programmation variée qui a connu un énorme succès. Chaque activité spéciale, du Fabuleux Jam jusqu'au spectacle de Sandra Lecouteur, en passant par les causeries et les 4 à 8 réguliers ont attiré passablement de monde.

«Nous sommes bien contents des résultats. Nous avons fait salle comble à chacune de nos activités», indique Benoît Henry, directeur général du Carrefour.

Après le Fabuleux Jam acadien du 15 novembre qui a rassemblé, dans la salle comme sur scène, les anciens et les nouveaux, voici que le Carrefour revient à la charge avec un tout premier Festival de l'accordéon, qui se tiendra les 29 et 30 novembre prochains.

«Le Festival est né de la volonté de permettre à des artistes de l'Île à se produire en vitrine lors du Festival *Le printemps des bretelles* à Montréal. On a donc établi un partenariat entre la Fédération culturelle de l'ÎPÉ, le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean et le Festival *Le printemps des bretelles*. Nous accueillons des artistes ici dont Didier Dumoutier, le président du Festival *Le printemps des bretelles* et, par la suite, des artistes de l'Île se produiront à Montréal en mai prochain», indique Jean-Yves Normandeau, agent de développement com-



La programmation automnale du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean connaît un grand succès auprès du public francophone et francophile de la région de Charlottetown et même de plus loin. Lors du Fabuleux Jam acadien du 15 novembre dernier, la salle était pleine, et la musique enlevante a fait littéralement lever les gens de leurs sièges pour danser. Sur la scène, on voit Mario Robichaud, Anastasia DesRoches, Patricia Richard, Rémi Arsenault et Gilles Lapierre à la batterie. Cette fin de semaine, c'est le tour du Festival de l'accordéon, un autre événement à ne pas manquer.

munautaire au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean.

Deux activités principales sont au programme. Le vendredi 29 novembre, le 5 à 8 musical mettra en vedette les accordéonistes de l'Île, Michael Pendergast, Sylvie Toupin et Pastelle LeBlanc, qui seront accompagnés de Jacques Arsenault, Philippe LeBlanc et Rémi Arsenault. Didier Dumou-

tier y fera aussi une courte prestation afin de donner un aperçu du concert du lendemain.

Le concert de samedi soir, à 20 heures, promet de transporter les spectateurs dans le monde relativement peu connu de l'accordéon.

Les trois artistes en vedette sont Didier Dumoutier, Vladimir Sidorov et Daniel Thonon.

Didier Dumoutier est arrivé au Québec en 1958 à l'âge de 4 ans. Il a fait ses études pédagogiques et musicales à Montréal entre 1960 et 1974. En 1975, Didier Dumoutier choisit de faire une carrière en musique pour se rapprocher des gens, misant davantage sur le côté social de la musique plutôt que sur son attrait de performance spectaculaire.

Il a fait carrière en solo mais aussi comme accompagnateur d'artistes connus comme Raymond Levesque, Allain Leprest, Lhasa de Sela, Natacha St Pier, France D'Amour, Juan Carlos Caceres, avec des participations sur disque à de nombreuses occasions.

Interprète de plus de 350 chansons françaises connues et moins connues, amoureux de la poésie et amateur de «swing jazz», il se joint au groupe Le String swing ensemble, en février 2000, d'inspiration tzigane à la manière de Django Reinhardt et du Hot Club de France.

Il est président des Productions Soufflemuse qui produit, à Montréal, Québec et en région, le «PRINTEMPS DES BRETelles» voué à la promotion des accordéonistes. Il se propose avec l'aide des différents paliers de gouvernement d'étendre la formule un peu partout au pays, réunissant ces instrumentistes de la «boîte à frissons» encore si mal connue et pourtant si populaire.

Daniel Thonon est né en 1949 à Bruxelles. Il émigre en 1963 à Montréal où il termine ses études secondaires. Il étudie un an à la faculté de musique de l'Université McGill, puis part pour la Suisse où il étudiera quatre ans au conservatoire de Genève, en classe de clavecin et musique ancienne.

En 1978, il étudie près d'un an avec un groupe de musique arabo-andalouse à Tlemcen en Algérie, puis revient s'installer à St-Marc-sur-Richelieu, au Québec, où il vit depuis. À son retour, il joue avec l'Ensemble Claude Gervaise pendant deux ans, puis fonde son propre groupe de musique traditionnelle Ad Vielle Que Pourra, qui obtient rapidement un succès international. Pendant les douze ans de son existence, Ad Vielle Que Pourra a joué plus d'une centaine de concerts chaque année dans toute l'Amérique du Nord et en Europe. Le groupe a enregistré quatre CD pour la compagnie américaine Green Linnet qui se sont vendus dans le monde entier. Daniel fonde le groupe Montcorbier qui continue le travail d'Ad Vielle Que Pourra après sa dissolution en 1999. Parallèlement aux activités du groupe, Daniel Thonon écrit et arrange pour d'autres artistes, se produit en soliste, poursuit ses activités diverses en musique et en lutherie et s'occupe de ses trois enfants.

Vladimir Sidorov est Russe et il a fait toutes ses études musicales dans son pays d'origine, remportant les honneurs les plus distingués. En 1997, il a été invité à faire une tournée internationale qui l'a mené en Hongrie, Croatie et dans la république fédérale de Yougoslavie. Il vit présentement à Lorraine au Québec, avec sa femme qui est d'origine canadienne. Il a participé à des festivals comme «L'Hiver Russe à Montréal» en 1998. Il joue Bach, Scarlatti, Rossini, Chopin, Rachmaninov, Moussorgsky, Astor Piazzolla et bien d'autres.

Ces trois excellents musiciens seront accompagnés de Bernard Scotti à la guitare et de Dominique Dupirre à la percussion.

«Ce projet est rendu possible grâce aux subventions et à une commandite que nous avons demandées et obtenues. Il nous faut remercier le Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et le Delta Prince Edward Hotel qui a consenti à héberger gratuitement les artistes que nous accueillons de l'extérieur», précise M. Normandeau. ★

«Je n'ai rien à porter»

«Je n'ai rien à porter.» Voici le titre d'une exposition qui est maintenant en montre aux Wyatt Properties au 75, rue Spring à Summerside jusqu'au printemps. Cette fascinante exposition nous en dit beaucoup sur la mode à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle.

Le tout a commencé par la découverte dans le grenier de la Maison Wyatt à Summerside de correspondances entretenues parmi les membres de la famille Lefurgey incluant des lettres de la mère de Wanda Wyatt, Cecilia Lefurgey. La sœur de Cecilia, Dorothy, alors pensionnaire au Mount Allison Ladies College à Sackville, voulait que Cecilia lui fasse un trousseau de vêtements qui devait avoir l'allure «pas trop jeune ni trop vieux»

Mais le personnel de la maison Wyatt ont aussi trouvé une imposante gamme de costumes qui reflètent merveilleusement les tissus, les patrons et la mode de l'époque.

Les heures d'ouverture pour cette fascinante exposition sont de 10 heures à 17 heures, du mardi au vendredi. ★



Victor Doucette joue sa vie et ses projets à l'oreille et tout marche pour lui

Par Jacinthe LAFOREST

Quand on entre chez Victor Doucette de Harper Road, ça sent la musique. Jeune retraité, Victor Doucette poursuit plusieurs projets dont plusieurs sont reliés à son amour de la musique. Nous l'avons rencontré il y a quelques semaines, alors qu'il se préparait à commencer une formation pour devenir chauffeur d'autobus scolaire. Et croyez-le ou non, il y a un lien avec la musique.

Victor Doucette est issu d'une grande famille, le plus jeune de 15 enfants. «Mon père était le plus jeune de sa famille et il jouait du violon. Je suis le plus jeune dans ma famille et je joue du violon. Et ma fille, Pam, la plus jeune, joue aussi du violon», raconte-t-il.

Curieusement, ce n'est pas directement le fait que son père Joseph W. Doucette, jouait du violon qui a incité Victor à faire de même. «J'avais un cousin, Steven Poirier, qui était deux ans plus vieux que moi qui avait gagné de l'argent à ramasser des patates et qui s'était acheté un violon. Pour apprendre à jouer, il venait voir mon père pour qu'il lui montre les tunes. C'est là que j'ai commencé, à 9 ans, à gratter sur le violon à mon père. Vers 11-12 ans, je jouais assez bien. Une journée, avec ma tante Méline qui jouait de l'orgue, j'avais été jouer à Summerside sur l'émission West Prince Party Line, de CJRW. On avait fait la *tape*. J'avais manqué une journée d'école», se souvient Victor Doucette.

Dès l'âge de 12 ou 13 ans, il a laissé le violon de côté pour former son premier groupe. Il s'est intéressé à la guitare et il jouait les succès de l'heure avec ses copains. «À 16 ans, j'ai parti pour Toronto où j'ai resté pour quelques années. J'ai commencé à jouer avec des groupes. J'avais apporté mon violon avec moi et de plus en plus, les autres mem-



Victor Doucette et sa femme Cathy sont entourés de Pam, qui est en 10^e année à Westisle, et de Tina, qui enseigne à la maternelle française de Prince-Ouest depuis cinq ans.

bres du groupe voulaient que j'ajoute le violon dans leur *band*. Je suis revenu par ici en 1974, à 20 ans.

C'est à Toronto que la relation avec Cathy, qui allait devenir sa femme, s'est précisée. Même si les deux venaient de la même région, ils ne s'étaient jamais fréquentés. Cathy s'est retrouvée membre du groupe, avec un autre jeune homme de l'île, Jean-Eudes Gallant. Comme on cherchait un bassiste, c'est Cathy qui est devenue bassiste. «Elle a appris cela dans deux semaines. Après cela, il fallait monter sur scène. Cathy chantait et jouait déjà de la guitare. À l'âge de 8 ans, déjà, elle avait remporté un premier prix à la légion de Tignish.

De retour à l'île, Victor et Cathy ont commencé à jouer

dans des groupes. «On jouait dans une *band* avec Denis Pitre et Vincent Doucette, le frère à Denis, Leroy, était notre batteur, et Cathy jouait de la basse. On a joué jusqu'en 1978. Après cela, j'ai commencé à travailler dans les assurances. Mon employeur trouvait que la musique et les assurances, cela allait pas bien ensemble et j'ai arrêté de jouer pendant un an. Mais j'ai recommencé à vouloir jouer et finalement, vu que j'avais fait mes preuves avec la compagnie d'assurance, j'ai recommencé à jouer dans un groupe.»

Victor Doucette joue toujours dans une *band*, un des rares groupes qui dure longtemps. Le groupe s'appelle Shiloh. «Ce nom-là vient de la Bible. On cherchait un nom pour notre nouveau groupe

et en feuilletant la Bible, je suis tombée sur l'histoire de la bataille de Shiloh. Et j'ai trouvé que c'était un beau nom.» Ce groupe existe depuis 1983-84. Il est composé de Victor, de Aubrey Arsenault, d'Alphy Poirier et de Robbie Thibodeau. Shiloh fait du country western et on peut l'entendre tous les deux samedis à la légion de Bloomfield.

Après les assurances, Victor a trouvé un emploi à la Caisse populaire de Tignish. Il a commencé aux prêts puis est devenu gérant adjoint, poste qu'il a quitté récemment après 15 ans, pour prendre une retraite qui sera sans doute bien occupée.

«Je veux enseigner la musique. Je devais commencer cet automne mais je vais commencer à donner mes cours en janvier,

probablement. Je vais enseigner le violon, la guitare électrique, la basse, la batterie et la mandoline, tout à l'oreille. Je n'enseigne pas à lire la musique et à jouer à la note. Il y a une demande pour apprendre la musique à l'oreille. Avant même d'avoir commencé, j'ai déjà 30 étudiants qui sont intéressés.»

Ses plans d'enseigner la musique dès cet automne ont été retardés un peu parce qu'il a décidé de s'inscrire à un cours pour chauffer des autobus scolaires. «C'est un travail qui m'intéresse et les heures de travail donnent une grande liberté, dans la journée et après l'école», dit Victor.

Victor Doucette est aussi actif dans la vie paroissiale à Tignish et il joue de la musique régulièrement aux messes. D'ailleurs, avec Bruce Arsenault, Mary Perry, Conny LeClair, et sa femme Cathy, Victor a commencé en novembre des sessions d'enregistrement au Studio Baobab à Mont-Carmel, pour produire un disque de chansons spirituelles, la plupart originales. «C'est pour essayer de faire de l'argent pour la paroisse. Le bon Dieu est bon pour nous autres alors on veut faire quelque chose, et les paroissiens nous demandent régulièrement de faire un disque. C'est un peu pour cela que j'aimerais éventuellement, avoir un petit studio d'enregistrement ici, pour donner la chance au monde qui n'oserait jamais rentrer dans un studio, de s'enregistrer.»

Inutile de le dire, la musique est très présente chez les Doucette. Les cinq enfants, Nicole, Tina, Andy, Maria et Pam ont baigné dans la musique depuis leur jeune âge et c'est un héritage qu'ils apprécient car plusieurs chantent, dansent, jouent du violon et de la guitare.

Au fil des années, Victor et Cathy ont rencontré énormément de monde grâce à leur musique. «C'est une bonne façon de se faire des amis», disent-ils. ★

Le tabagisme : Problème mondial, solution mondiale

Le gouvernement du Canada a réitéré récemment qu'il appuyait la négociation d'une Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT). La négociation de ce traité des Nations Unies se déroule sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La Convention-cadre vise à réduire les graves conséquences du tabagisme sur la santé par la mise en œuvre de mesures concertées à l'échelle internationale afin de s'attaquer à ce que

l'Organisation mondiale de la santé considère comme un problème de santé publique nécessitant une intervention immédiate.

«À l'échelle mondiale, le tabagisme demeure la principale cause évitable de maladies, d'incapacités et de décès prématurés. Au Canada, le tabagisme tue 45 000 personnes chaque année. Réduire le tabagisme doit donc demeurer une priorité pour le gouvernement du Canada et nous espérons que cette convention permettra à tous les gouverne-

ments de collaborer pour réduire la consommation de tabac dans le monde», déclare Anne McLellan, ministre de la Santé.

Si la tendance se maintient, d'ici 2030, le tabagisme sera responsable d'un décès sur huit dans le monde.

Le Canada participait de nouveau aux négociations lors de la Cinquième session de l'Organe intergouvernemental de négociation, du 14 au 25 octobre 2002 à Genève, en Suisse. Il s'agissait de l'avant-dernière session de

négociation prévue sur la Convention, que l'Assemblée mondiale de la Santé doit adopter en mai 2003.

«Lorsqu'on adoptera la Convention, il s'agira du premier traité mondial de santé publique. Le Canada considère l'épidémie de tabagisme comme un problème mondial et s'efforce, avec la communauté internationale, d'assurer la réussite de la Convention», indique le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

En avril 2001, le gouvernement du Canada lançait la plus vaste initiative antitabac de son histoire. La Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme dispose d'un budget de près de 560 millions de dollars sur cinq ans. Elle mise notamment sur une campagne médiatique soutenue ainsi que des mesures de protection, de prévention, de renoncement et de réduction des méfaits. En conséquence, la législation canadienne sur le tabac est l'une des plus progressives au monde. ★

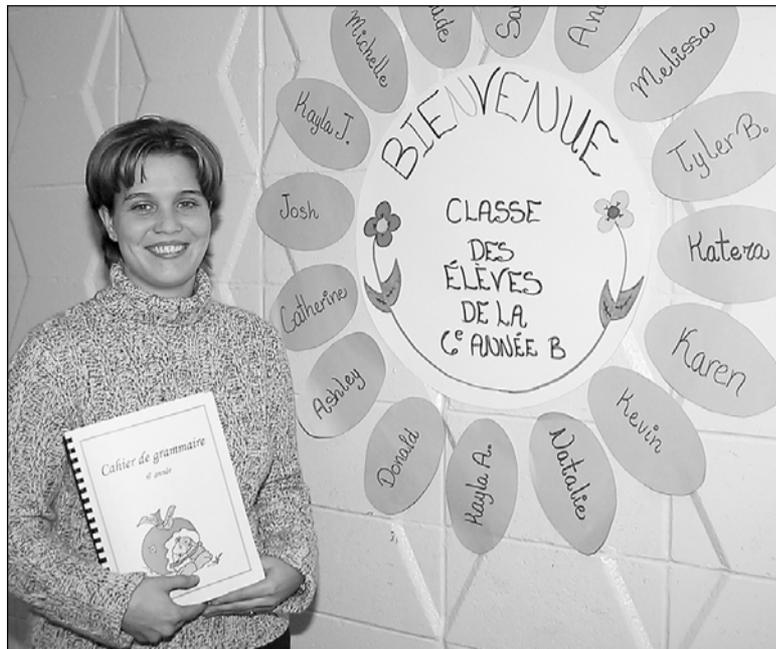
Pour Annick Beaudoin, enseigner c'est aussi développer le sens des responsabilités

Par Jacinthe LAFOREST

Annick Beaudoin est nouvelle à l'école Évangéline. Elle est titulaire de la classe de 6^e année B et elle enseigne à ses 16 élèves toutes les matières sauf la musique et l'éducation physique. Toutes les matières, cela veut dire le français, les maths, l'anglais, la science (science de la nature et science et technologie) les sciences humaines, les arts plastiques et les habiletés sociales.

Annick a obtenu son bac en éducation il y a deux ans et demi environ et elle est partie enseigner en Saskatchewan, à Moose Jaw, dans une toute petite école. Avant de faire son bac en éducation, cependant, elle a travaillé 10 ans comme technicienne en éducation spécialisée après avoir suivi une formation collégiale de trois ans.

Elle a donc vécu un an à Regina, Saskatchewan, avec son conjoint qui est lui aussi enseignant et qui travaillait dans une école de Regina. «Nous aimions cela, là-bas, mais les conditions de travail ont changé et nous avons décidé de tenter notre chance ailleurs. Il y avait des postes un peu partout, mais quand nous avons eu des nouvelles de la Commission scolaire de langue française de l'Île et que nous pouvions, moi et mon conjoint, enseigner dans la même école, on a tout de suite déménagé. J'ai toujours été attirée par les Maritimes, alors c'était parfait», raconte Annick. Elle arrive donc chez nous avec un bagage d'expériences et de trucs in-



Annick Beaudoin est native du village de Saint-Édouard-de-Frampton dans la région de la Beauce au Québec. Elle est titulaire de la classe de 6^e année B à l'école Évangéline.

téressants.

La 6^e année dans le vie d'un écolier est une année charnière. «On apprend du nouveau mais c'est surtout un révision de tout ce qui a été appris jusqu'à présent. On travaille l'autocorrection, on consolide les acquis. On travaille beaucoup les nouvelles formes d'écriture, la lettre, la poésie, les structures de phrase. D'ailleurs, ma classe correspond avec une classe de 6^e année d'une école française à Edmonton, en Alberta».

La 6^e année est une année charnière aussi parce qu'elle sert de préparation pour monter en 7^e année. Ma philosophie pour cette année, c'est d'enseigner aux

élèves comment apprendre par eux-mêmes et prendre leurs responsabilités. L'an prochain, ils n'auront pas un enseignant qui va leur rappeler à la fin de la journée les devoirs qu'ils ont à faire. Ils auront quatre profs qui vont leur donner des devoirs, des travaux. Ils devront apprendre à planifier leur temps, à utiliser leur agenda, etc.

Au début de l'année, toujours dans le but de responsabiliser les élèves, elle a commencé à leur donner tous leurs devoirs pour la semaine dès le lundi, afin qu'ils puissent planifier leur semaine à leur guise, du moment que les devoirs sont faits à la fin de la

semaine.

«Lorsque j'ai rencontré les parents au début de l'année, je leur ai dit qu'ils pouvaient s'attendre à ce que leurs enfants subissent les conséquences de leurs actions. C'est un peu épeurant mais en fait, c'est bien simple. L'enfant qui décide de ne pas faire ses devoirs n'est pas puni, mais il n'obtient pas la récompense. Chaque fois qu'un devoir ou un travail est bien remis à temps, je donne un soleil. Lorsque l'enfant a accumulé trois soleils, il a le droit de ne pas faire le prochain devoir», explique Annick Beaudoin.

La participation prochaine à la Dictée PGL est une autre façon de développer le sens des responsabilités chez les élèves, toujours en ajoutant à leur enseignement. «Les élèves doivent ramasser des sous, au moyen d'activités, cela développe leur sens du leadership aussi, et comme il y a une portée internationale à ce projet, cela développe aussi une conscience sociale, en plus de servir aux mathématiques et au français, puisque c'est une dictée», explique la jeune enseignante.

Dans sa classe, elle travaille aussi le concept de la résolution des conflits. «Dans mon cours d'habileté sociale, j'ai institué le Conseil de la coopération. C'est un système qui invite les jeunes à prendre la parole à des temps déterminés pour féliciter, critiquer ou simplement, parler d'un sujet qui leur tient à cœur. Cela marche bien mais cela irait encore mieux si je pouvais faire des discussions plus souvent. Pré-

sentement, cela tombe sur le jour 2, environ une fois par 7 jours. Je travaille aussi beaucoup la résolution de conflit dans la cour de récré. Quand je suis là, j'essaie de les aider à trouver des solutions, mais quand je ne suis pas là, ils doivent apprendre que donner des coups et dire des choses blessantes ne règlent rien. Je leur dis aussi qu'on est tous humains, qu'on peut faire des erreurs et qu'une excuse sincère a toujours sa place.»

La lecture tient une grande place dans les journées des élèves de 6^e année. Tous les matins, il y a une période de lecture, soit individuelle soit en paire, avec des élèves de la 3^e année. Et les élèves participent aussi aux cercles de lecture. Elle a regroupé ses élèves en quatre équipes de quatre et chaque équipe lit un livre. «Chaque membre de l'équipe a un rôle à jouer. Il y a le rôle de l'animateur, du maître des liens, de l'illustrateur et le rôle du découvreur de nouveaux mots. Les élèves doivent rendre compte de chaque chapitre lu selon le point de vue que son rôle lui donne. Nous avons des discussions en classe deux matins par semaine», indique Annick.

La jeune enseignante et son conjoint, René Audet, qui enseigne en 7^e année, habitent aux Chalets Rendez-Vous, à la frontière de Mont-Carmel et de Cap-Egmont. Tout son temps est consacré au travail et à la préparation des classes, les corrections, etc. Elle aime la lecture et le bricolage, et elle fabrique une grande partie de son matériel scolaire. ★

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge, au service des Canadiens âgés

Par Jacinthe LAFOREST

Le 1^{er} octobre est la Journée de la musique, mais c'est aussi la Journée mondiale des personnes âgées. Les Nations Unies ont désigné cette journée spéciale pour souligner la contribution des aînés et attirer l'attention sur un phénomène démographique mondial : le grisonnement de la population. Par exemple, en 2001, un Canadien sur huit était âgé de 65 ans ou plus, le segment de la population canadienne qui connaît le taux de croissance le plus élevé. D'ici 2026, un Canadien sur cinq sera âgé d'au moins 65 ans.

La tendance se dessine depuis plusieurs décennies et pour l'aider à y faire face, le gouverne-

ment du Canada a créé, le 1^{er} mai 1980, le Conseil consultatif national sur le troisième âge. «En tant que ministre responsable des aînés, je suis encouragée par l'enthousiasme et le souci que les aînés apportent à la tâche de communiquer leur savoir et leur expérience pour un meilleur avenir. Je suis toujours intéressée par les opinions du Conseil. Le gouvernement du Canada est déterminé à ce que le pays soit prêt à profiter des possibilités et à relever les défis posés par une population vieillissante», a affirmé la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan, alors qu'elle annonçait la nomination d'un nouveau membre de ce comité, Mohindar Singh de Winnipeg au Manitoba.



Le Conseil consultatif national sur le troisième âge a pour mission d'aider et de conseiller le ministre de la Santé dans les dossiers concernant le vieillissement de la population canadienne et la qualité de vie des aînés.

Le CCNTA compte au plus 18 membres venant de toutes les régions du Canada et des divers milieux sociaux. Les membres font bénéficier le Conseil de leur expérience, de leurs préoccupa-

tions et de leurs compétences. Ils sont nommés par le gouverneur général en conseil pour un mandat de deux ou trois ans, renouvelable une fois. Une équipe d'employés de la fonction publique fédérale à Ottawa s'occupe de la gestion des affaires courantes du Conseil.

Le CCNTA croit que le Canada doit reconnaître les mêmes droits, devoirs et privilèges à tous, peu importe leur âge; les aînés ont droit à l'autonomie tout en bénéficiant de l'interdépendance, droit de prendre leurs propres décisions, y compris de «vivre à risque».

Le CCNTA croit aussi que les aînés doivent pouvoir compter sur une protection de revenu adéquate, sur un accès universel

aux soins de santé et sur la présence de programmes et services capables de soutenir leur autonomie, et cela dans toutes les régions du Canada. Ces politiques et ces programmes doivent tenir compte de leur individualité et de leur diversité culturelle.

Le Conseil veut avoir de vos nouvelles, connaître vos préoccupations et les sujets qui vous intéressent. Pour faire parvenir vos idées, commentaires et suggestions, ou pour obtenir les publications du Conseil, veuillez communiquer avec le : Conseil consultatif national sur le troisième âge, Ottawa (Ontario), Indice d'adresse : 1908A1, K1A 1B4 Tél. : (613) 957-1968, Fax : (613) 957-9938, Adresse d'Internet : seniors@hc-sc.gc.ca ★

Spectacle de comédie et de musique du temps des fêtes

Le Centre préscolaire Évangéline organise un spectacle de Noël le dimanche 8 décembre au Centre Expo-Festival à 14 heures. Cette année le conseil d'administration du Centre préscolaire Évangéline a mis tout en oeuvre pour assurer un après-midi rempli de comédie et de musique du temps des fêtes.

Les organisateurs sont fiers de mettre en vedette Albert (à Eddie à Arcade à Jos Macoque) Arsenault et Michel (à Pete à Léon à Damien) Arsenault. Eh oui, le duo a accepté de se réunir à la demande du Centre préscolaire pour offrir aux gens une bonne dose de comédie énergisante. La deuxième partie

du spectacle sera composée d'invités SURPRISE. Croyez-nous, vous ne serez pas déçus! Venez satisfaire votre curiosité! De plus, à l'entracte, Josée Arsenault sera sur les lieux avec sa *Charette à popcorn* pour offrir de bonnes choses à se mettre sous la dent.

Cette activité, en plus d'être des plus divertissantes, servira de campagne de financement pour recueillir des fonds pour le fonctionnement de la maternelle. Le Centre préscolaire désire remercier les commanditaires suivants pour leur généreux appui : la Caisse populaire Évangéline, le Programme de développement culturel du ministère des Affaires commu-

nautaires et culturelles, Ron's Plumbing, La Coupe classique, Wellington Construction, Melvin's Welding, les Entreprises Cap-Egmont Ltée, RDÉE, SDBA, Gazelle, les Jeux de l'Acadie et Concepts Innova.

Le Centre préscolaire Évangéline compte sur l'engagement de plusieurs commanditaires. Sur la photo, on voit Marcia Arsenault (au centre) qui reçoit les contributions de deux commanditaires importants, la Caisse populaire Évangéline, représentée par Diane Richard (à droite) et Wellington Construction, représentée par Francine Arsenault (à gauche). (Photo : J.L.) ★



Centre Belle - Alliance
Centre communautaire francophone de Summerside et les environs

Cours de piano

offerts par **Mylène Ouellette**
au Centre Belle-Alliance
les mardis soir.



Quel beau **cadeau de Noël**
pour quelqu'un de spécial!

Pour plus d'information ou vous inscrire, composez le 888-1681.

NOËL DE CHEZ NOUS

Le dimanche 1 décembre 2002, à 14 h
au Musée acadien, à Miscouche

- Cantiques de Noël avec la chorale de Mont-Carmel
- Musique avec le violoneux Denis Pite, accompagné à la guitare par Terry Arsenault, et avec les jeunes violoneuses et gigueuses Samantha Gallant, Janelle Richard et Holly Richard
- Rafrâchissements




Adultes 2,00 \$; Enfants 1,00 \$; F
Renseignements (902) 432-2881

Canada

OBLIGATION À PRIME DU CANADA



ÉMISSION 28 - TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 4,06 % APRÈS 5 ANS

rendement garanti

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

2,00%

AN 1

ÉMISSION 79

- L'Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an, à la date anniversaire de l'émission et dans les 30 jours suivants
- L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps
- Aucuns frais
- Investissement à partir de 100 \$
- Options REER et FERR applicables aux deux titres
- Garantie du gouvernement du Canada
- Placement idéal pour une épargne à l'abri des risques

- Achat en ligne, par téléphone, par retenues salariales ou dans les institutions bancaires ou financières
- Émissions 28 et 79 en vente jusqu'au 1^{er} décembre 2002*

Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} décembre 2002 :

- Les Obligations à prime du Canada de l'émission 10 porteront les taux susmentionnés
- Les Obligations d'épargne du Canada des émissions 55, 61, 67 et 73 porteront le taux indiqué ci-contre (à gauche)

pour acheter directement, consultez www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

Nouvelles Obligations d'épargne du Canada
un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

*Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

achetez vos titres sans tarder.

La confiance en soi et l'estime de soi, voilà ce qui manque aux femmes pour améliorer leur situation

Par **Jacinthe LAFOREST**

L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard vise à améliorer la situation économique et sociale des femmes acadiennes et francophones de l'Île.

À cette fin, l'Association a conçu le projet «Des pas vers l'avant» dont on va parler beaucoup au cours des prochaines semaines. Ce projet inclut la réalisation d'un sondage afin de déterminer les barrières qui empêchent les femmes acadiennes et francophones d'être autonome financièrement.

Les résultats préliminaires de ce sondage indiquent clairement que les femmes manquent d'estime de soi et de confiance en elles-mêmes pour prendre les décisions qui changeraient leur vie.

«Dans notre demande de financement à Condition féminine Canada, nous nous sommes

engagées à faire valider les résultats de notre sondage auprès de groupes témoins et c'est ce que nous avons fait l'autre soir, à l'occasion du souper-causerie sur l'estime de soi. Les 40 femmes qui étaient là et qui venaient de la plupart des régions de la province ont validé sans hésitation nos conclusions et ont même renforcé certaines de nos affirmations», dit Colette Arsenault, coordonnatrice de l'Association des femmes.

La compilation des résultats du sondage est complétée. Il faut maintenant analyser les données en vue de faire des recommandations précises qui seront intégrées dans un plan d'action visant une amélioration de la vie des femmes.

«Notre plan d'action mettra en lumière des façons de faire tomber les barrières qui empêchent les femmes d'obtenir ce qu'elles veulent, sur le marché du travail. Il y a des choses que

nous pouvons faire maintenant, avec les ressources existantes, mais c'est certain que lorsque nous aurons notre plan d'action, nous allons présenter des demandes de financement à nos bailleurs de fonds pour le réaliser. Par contre, nous voulons plus que de l'argent. Nous voulons impliquer les bailleurs de fonds dans la réalisation de notre plan d'action, nous voulons les informer de la réalité des femmes et du rôle qu'ils jouent dans le maintien de cette réalité et du rôle qu'ils pourraient jouer dans le changement pour le mieux de cette réalité», assure Colette Arsenault.

Dans la livraison de La Voix acadienne de la semaine dernière, nous avons expliqué comment le sondage avait été réalisé. Voici maintenant les résultats. Comme c'est très long mais très intéressant, nous allons publier l'ensemble des résultats, sur plusieurs semaines,

pour votre information.

Pouvez-vous décrire votre emploi rémunéré idéal?

C'est évident que les répondantes cherchent à trouver l'équilibre entre la vie personnelle et le travail. Leurs préoccupations reposaient sur la garde et le soin de leurs enfants et leur foyer, peu importe le genre de travail qu'elles feront. Elles recherchent aussi la flexibilité soit en travaillant pour elles-mêmes ou à la pige, deux choix qui entraînent souvent des revenus moins élevés.

Deuxièmement, la moitié des répondantes sont intéressées dans un secteur «féminin» et peu rémunéré - le travail de bureau, tandis que les autres répondantes cherchent à exploiter leurs capacités artistiques et créatrices aussi bien que leurs capacités en relations interpersonnelles, un autre domaine considéré

«féminin» et des fois, moins payant.

Qu'est-ce qui vous empêche d'atteindre cet emploi idéal?

En résumé, les obstacles identifiés par les répondantes en ce qui concerne l'atteinte d'un emploi idéal qu'il soit un emploi autonome ou sur le marché du travail, sont les suivants :

- manque de confiance en soi;
- insuffisance des moyens financiers;
- lacunes au niveau d'éducation ou des compétences;
- défauts de mécanismes/support permettant de réconcilier les responsabilités familiales avec la prise de risque d'entreprendre d'autres choses : formation, entrepreneurship, meilleur emploi, etc.
- manque de valeur et du salaire pour l'emploi par rapport au niveau d'éducation requis et atteint.

FUMONS À L'EXTÉRIEUR

Voici une nouvelle raison de prendre l'engagement de Maisons sans fumée :

Le concours FUMONS À L'EXTÉRIEUR

Les prix sont fournis par :
Sobers Music, MF Schurman Ltd. et Hirtle's Stereo

Voir les règlements du concours pour plus de détails.

Aidez votre communauté à remporter le
Banc de Maisons sans fumée

Visitez notre site Web www.smokefreehomes.upei.ca

Communiquez avec nous au **626-HOME (4663)** ou au **1-866-232-2833**
ou procurez-vous une trousse Maisons sans fumée
à l'un des endroits suivants :



Commerçants participants



Succursales participantes



GAGNEZ
des articles
pour votre cœur!

GAGNEZ
des instruments
de musique!

GAGNEZ
un système de
divertissement
au foyer!

GAGNEZ
un ordinateur
et faites payer vos
frais de scolarité!



Comité Maisons sans fumée
de l'Île-du-Prince-Édouard

Affichez le fait que vous habitez une Maison sans fumée en plaçant le collant sur votre porte.
Un message du Comité Maisons sans fumée de l'Île-du-Prince-Édouard.



Colette Arsenault est la coordonnatrice de l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'île. ★

CRTC



AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1.-3. L'ENSEMBLE DU CANADA. THE BIOGRAPHY CHANNEL (CANADA) CORP.; MSNBC CANADA CORP.; et 3773221 CANADA INC. demandent l'autorisation de modifier la licence de leur service spécialisé national de télévision de langue anglaise de catégorie 1 ou 2, appelé respectivement The Biography Channel, MSNBC, et TechTV Canada, en changeant la condition de licence relative à la nature de service. Pour plus d'information, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES: Rogers Media Television, 545, boul. Lakeshore O., Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **19 décembre 2002** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2002-70



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Rencontre économique 2002, un énorme succès

Les quelque 60 entrepreneurs et invités francophones qui ont participé à la Rencontre économique 2002, le 2 novembre à Abram-Village, ont reçu tout un souffle de motivation pendant la pleine journée de conférences et d'ateliers stimulants ainsi que de présentations informatives.

«Ça été un énorme succès» déclare Monica Arsenault, coordonnatrice de la conférence. «Nous n'avons reçu que des commentaires positifs de la journée entière.» Elle signale qu'on a atteint tous les objectifs que les organisateurs - le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'Î.-P.-É. et La Société de développement de la Baie Acadienne (SDBA) - avaient fixés pour cette journée si longtemps attendue.

On a réussi à rassembler des entrepreneurs acadiens et francophones de l'Île afin de les aider à développer de nouveaux partenariats d'affaires; à sensibiliser les entrepreneurs aux services qui sont mis à leur disposition pour les soutenir dans leur travail quotidien. On a aussi aidé les entrepreneurs déjà en affaires à acquérir de nouvelles connaissances techniques dans divers domaines et à promouvoir les services offerts par les entrepreneurs de l'Île à l'échelle de la province et auprès des autres Acadiens, francophones et francophiles.

Le point saillant de la journée a sans doute été le lancement de la nouvelle Chambre de commerce acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, établie en étroite collaboration avec le Greater Summerside Chamber of Commerce.

Les deux conférenciers, Martin Latulippe de Moncton et Camille D. Roberge de Montréal, ont su donner le ton aux discussions de la journée.

Martin Latulippe a fait démarrer la journée avec grand élan. Ce jeune athlète/motivateur/auteur de Moncton, dans sa présentation hyper mouvementée, a généré une atmosphère de bonne humeur et d'enthousiasme, tout en adressant le thème «Ces petites actions qui font une grande différence au sein de votre entreprise» et en encourageant les entrepreneurs de dépasser leurs peurs.

L'expert en marketing, Camille D. Roberge a maintenu le rythme déjà établi avec sa présentation intitulée «Arrêtez de vendre, laissez vos clients acheter».

Utilisant son dynamisme et son humour contagieux, cet auteur-formateur a encouragé les participants à changer leur façon de s'adresser à leurs clients, soit en offrant activement de l'aide sans pour autant les pousser d'acheter, ce qu'il considère une méthode de vente préférée par les clients.

Le dernier présentateur de l'avant-midi, Elie Richard de Moncton, ancien éditeur en chef du Atlantic Chamber Journal, a discuté des bénéfices d'adhésion à une chambre de commerce, tels des meilleurs tarifs pour les cartes de crédit, des opportunités de réseautage avec d'autres entrepreneurs et un accès privilégié à diverses informations sur des projets commerciaux en voie de développement.

En après-midi à l'école Évangéline, trois panels d'experts ont offert l'occasion à tous les participants d'en apprendre davantage sur des sujets de grande importance aux entrepreneurs francophones. Le premier atelier, intitulé «Mes entreprises, mes finances», offrait les avis experts de Jules Gallant, directeur de la succursale de Wellington de la Caisse populaire Évangéline, et de Richard Harvey, agent financier de la firme Richard Harvey et Associés de Summerside.

Angie Cormier a présenté la session «Les femmes viennent de Vénus, les hommes viennent de Mars, est-ce la même chose dans une entreprise?» L'atelier était «marrainé» par l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, grâce à des fonds reçus de Condition féminine Canada, Région de l'Atlantique.

Le troisième atelier portant sur le marketing en 2002 a été offert par les deux conférenciers vedette, Martin Latulippe et Camille D. Roberge, ainsi que par Gilles DesRosiers, propriétaire de la compagnie City Copy Shop et président du RDÉE.

Lors du banquet en soirée, les participants ont pu se divertir avec un spectacle par la troupe comique Les Bilingues et en écoutant la musique d'artistes locaux, tels Patsy Richard, Mario Robichaud, Marcel Caisie, Philippe LeBlanc et Tanya Burbine.

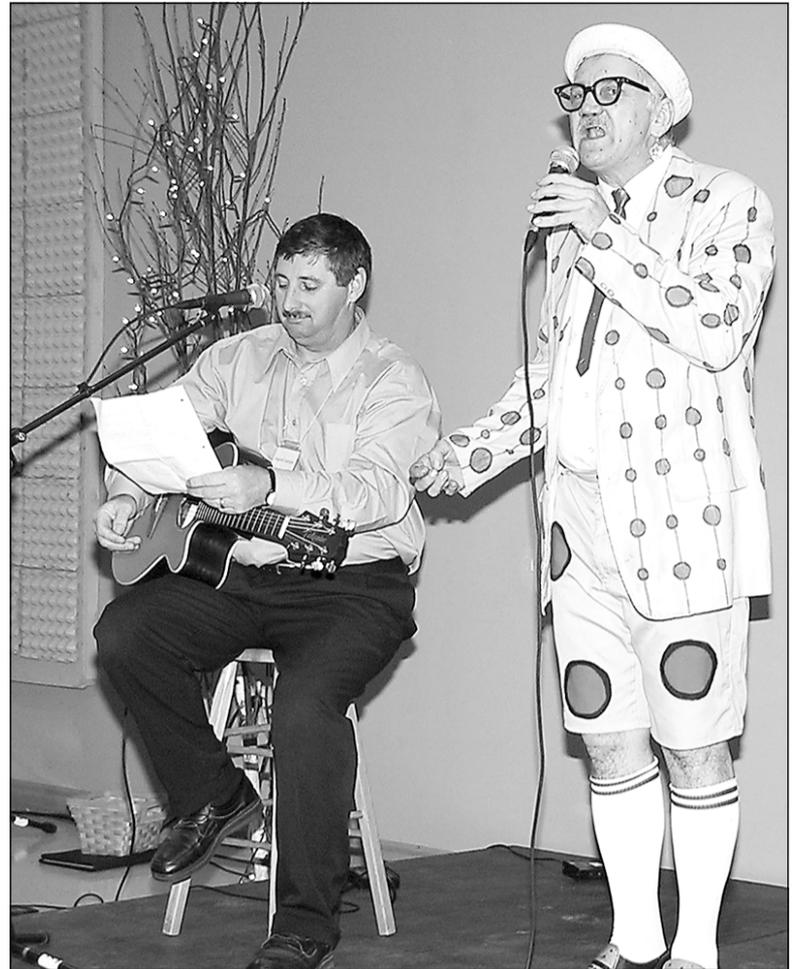
La Rencontre économique 2002 a été rendue possible grâce à la collaboration de Développement des ressources humaines Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

et Expansion des affaires de l'Île-du-Prince-Édouard.

La coordonnatrice de la journée, Monica Arsenault, a indiqué que les gens d'affaires de la communauté francophone, après seulement deux conférences annuelles, semblent déjà s'attendre que cet événement sera répété régulièrement. Pour leur part, le RDÉE et la SDBA ont l'intention de satisfaire à cette demande. La première conférence a été tenue à Summerside et la deuxième dans la région Évangéline.

Les organisateurs se pencheront alors sur la possibilité de tenir les prochaines conférences dans les autres régions acadiennes et francophones de la province.

À la Rencontre économique 2002, il n'y avait pas que du travail. Il y avait aussi de la musique et du rire, entre autres, grâce à ce groupe néo-brunswickois, Les Bilingues. ★



DESTINATIONS PME

Le développement économique dans nos communautés

Philippe Levesque, côté jardin

Difficile de trouver une personne plus passionnée pour son métier que l'entrepreneur Philippe Levesque, 22 ans, de Balmoral au Nouveau-Brunswick. Les fleurs, les plantes, les vivaces, Philippe en mange ! Même dans son assiette... Portrait d'un jeune homme qui sème et récolte le fruit de son travail.

Dès l'âge de dix ans, Philippe s'occupe du jardin de sa mère et pioche la terre. Quatre ans plus tard, il se retrouve employé du centre du jardin local où il poursuit son apprentissage des vivaces et des plantes. Puis, il s'exile en Angleterre « pour changer d'air et voir ce qui se passe ailleurs », dit-il. Là-bas, il perfectionne une autre passion, celle des fleurs.

De retour au bercail en 2001, Philippe décide de démarrer sa propre entreprise en compagnie de son amie Denise Savoie avec qui il partage une parcelle de terrain de quatre acres des parents de celle-ci à Dundee. « Philippe n'arrête jamais ! Moi, je pensais travailler sur quelque chose de plus petit. Il est jeune et ambitieux. Je l'appuie du mieux que je peux », lance Denise, dans un éclat de rire.

L'entreprise Macrophylla (qui signifie « grand feuillage » en latin), offre à sa clientèle par catalogue ou au www.macrophylla.com plus de 750 espèces et cultivars. Son propriétaire parcourt le monde à la recherche de plantes rares qu'il cultive avec soin et de façon écologique, sans aucun pesticide. « Je tente beaucoup d'expériences. Certaines plantes sont trop envahissantes et d'autres s'adaptent moins bien à notre climat rustique », précise-t-il.

L'an dernier, Philippe a entrepris la culture de graines « qui sont beaucoup plus faciles à importer que les plantes, qui elles, nécessitent nettoyage et vigilance car les règles sont très strictes dans ce domaine », de dire Philippe à propos des inspections douanières. Il a également débuté la culture de plantes d'ombre. Un aspect de la botanique où il entend bien faire sa marque dans les prochaines années.

Récemment, Philippe a fait l'acquisition de près de 50 acres (incluant un verger), situées dans son village natal de Balmoral. « Je suis content d'être de retour chez moi. Je veux bientôt ouvrir un jardin de démonstration et recevoir des visiteurs pour transmettre ma passion des plantes et expliquer ses diverses exigences. Tout s'enchaîne très rapidement dans mon cas, mais je suis heureux. »



Le jeune entrepreneur Philippe Levesque, qui cultive plantes et vivaces dans son patelin du Nouveau-Brunswick dont la *Persicaria polymorpha* que l'on aperçoit sur la photo, a remporté en 2002 le Prix de la meilleure plante d'ombre du Jardin Botanique de Montréal avec son *Pulmonaria angustifolia azurea*. (Photo L'Aviron : Cinthya Bérubé).



Industry Canada / Industrie Canada



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Canada

Atlantic Canada Opportunities Agency



- Partenariat entre l'APF et le RFA
- Projet financé par FedNor et l'APECA

Poste contractuel Français pour l'avenir

Le Français pour l'avenir est une organisation dont le but est de promouvoir l'importance du français et du bilinguisme dans notre société.

Une conférence réunissant les élèves qui étudient le français au secondaire aura lieu à Charlottetown le **8 avril prochain**.

Le comité organisateur est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) pour assurer la planification et l'organisation de la conférence. La personne ou l'agence choisie demeurera dans la région de Charlottetown et travaillera aussi avec le bureau national eu égard aux questions financières et logistiques.

La valeur du contrat sera déterminée par les qualifications et l'expérience du contractuel mais se situera entre 10 000 \$ à 15 000 \$. La durée sera du début décembre 2002 jusqu'à la fin avril 2003. Le travail au début sera plutôt à temps partiel mais deviendra à temps plein vers le mois de février.

La personne choisie devra démontrer une maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit. Toute expérience dans l'organisation d'événements semblables ainsi qu'une bonne connaissance du système scolaire de l'Île sont considérées comme atouts.

Pour plus d'information, visitez le site Web suivant : www.french-future.org

Veuillez faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae (incluant les noms et coordonnées de 3 références) le ou avant le 11 décembre 2002 à l'adresse suivante :

Le président
Français pour l'avenir
C.P. 2785
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8C4

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Gail Lecky au glecky@cpfpei.pe.ca

Offre d'emploi

Le défi d'enseigner en français dans un milieu minoritaire vous intéresse-t-il ? Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant pour janvier 2003 :

1. École Boréale de Goose Bay, Labrador, TL

1 enseignant.e classe multiniveaux, 6^e et 9^e année

Qualifications requises

- Baccalauréat ou maîtrise en éducation avec spécialisation appropriée,
- Certification ou permis d'enseignement reconnu par la province de Terre-Neuve-et-Labrador,
- Connaissance de l'information et de son application en salle de classe,
- Maîtrise du français oral et écrit,
- Capacité de communiquer en anglais serait un atout.

Aptitudes et compétences recherchées

- Être capable de planification et d'organisation,
- Être autonome, mais capable de travailler en équipe,
- Faire preuve d'ouverture d'esprit,
- Être capable de s'adapter au milieu.

Salaire

- Le salaire sera déterminé selon le niveau de certification, les qualifications et l'expérience du ou de la candidat.e.

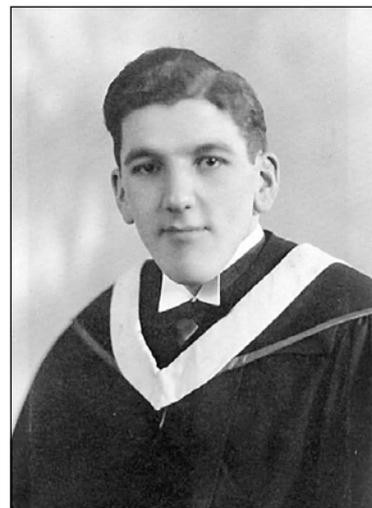
Les personnes intéressées à postuler doivent soumettre leur candidature accompagnée de trois références avant le **vendredi 6 décembre 2002** à l'adresse suivante:

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador
a/s de France J. Bélanger
21 Merrymeeting Road, 3^e étage
Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, A1C 2V6
Téléphone: (709) 722-6324 ou 1-(888) 794-6324
Télécopieur: (709) 722-6325
Courriel: conseil@csfp.nf.ca
Site Web : www.stemnet.nf.ca/csfp/



L'histoire de ma famille à Summerside

(J. François Arsenault est un enseignant à la retraite qui vit à Jonquière, au Québec. Originaire de Summerside, ses parents étaient Anthony et Alma Arsenault. Avec l'aide des souvenirs de sa soeur aînée, Mme Lloyd George d'Halifax, il a écrit ce texte qu'il a livré lors du colloque «Les Acadiens en ville : la communauté acadienne de Summerside, hier et aujourd'hui» le 4 mars 2000. La Voix Acadienne remercie M. Arsenault d'avoir permis de publier ce texte et remercie aussi Georges Arsenault qui a servi d'intermédiaire entre le journal et l'auteur, et qui a fourni les photographies.)



François Arsenault en 1945.

La conscience de l'identité acadienne (3^e et dernière partie)

Par J. François ARSENAULT

Je suis convaincu que c'est dans la foi de nos ancêtres que se perpétuait l'identité acadienne. Notre histoire ne fut-elle pas marquée de tellement de souffrances que le seul filon de solidarité du peuple acadien qui pouvait subsister résidait dans le salut de nos croyances ?

Aucun autre facteur, politique, économique, administratif ne pourrait expliquer la détermination, inconsciente peut-être, de vouloir survivre comme Acadiens dans un monde définitivement aussi déterminé à nous assimiler, à nous faire disparaître comme peuple, ainsi qu'on a voulu nous rayer de la carte du monde par les déportations de 1755 et 1758. Je présume que cela était la situation aussi évidente dans les années 1920 et 30 qu'auparavant mais, là, je dois seulement présumer.

Je n'ai aucune souvenance d'avoir entendu le mot Acadie dans mon enfance. Il me reste comme une impression que deux Acadiens se rencontrant dans la rue s'arrêtaient pour

chuchoter et non pour se parler. On se faisait traiter de *Frenchy* facilement à n'importe quel propos. Il ne faut pas oublier que ces Acadiens qui arrivaient de la campagne pour se trouver du travail n'étaient considérés que pour les emplois les plus serviles. C'était de la main-d'oeuvre à bon marché. Ces gens étaient à la merci des employeurs et étaient les premiers à être renvoyés quand l'économie du pays baissait. C'était le lot de tous les pauvres gens peu importe leur race, mais on dirait que les Acadiens étaient les premiers à en souffrir.

C'est certain que ce n'était pas à l'école publique que j'étais pour apprendre que j'appartenais à une race, dite acadienne. Il n'y avait aucun accommodement pour qu'on m'accorde la connaissance de ce privilège. Tout était aligné à faire de moi un Canadien (dont je suis toujours fier) et axé sur l'obligation de prévoir la défense de la patrie si nécessaire. Soit, et c'est normal. Mais j'avais des appuis à Summerside même. M. Joe-Félix Arsenault (frère du juge Aubin-Edmond Arsenault) me donnait du travail, surtout après que j'ai com-

mencé mes études au collège classique, ainsi que M. Henri Wedge à sa pharmacie. Puis l'Assomption organisait une rencontre pour nous faire cadeau de quelques dollars à toutes les années.

Personnellement, je dois admettre que je ne puis me rappeler d'avoir été un jour frappé dans mon âme et conscience par la réalisation que j'avais à m'identifier comme Acadien. Je l'ai toujours admis pourtant, je ne l'ai jamais renié. Même le fait d'avoir étudié à fond le poème de Longfellow, *Evangeline, a tale of Acadie* pendant mon cours classique, dans le programme de littérature anglaise, ne semble pas avoir éveillé en moi des émotions spéciales, ni m'avoir fait reconnaître que là était l'histoire romancé de mon peuple, mon histoire.

Notre professeur, un Acadien du nom de Boudreault, père eudiste, se limitait à la critique littéraire, sans faire allusion à l'histoire proprement dite des Acadiens. Je suis convaincu aujourd'hui que c'était normal pour lui d'agir ainsi. D'abord, le concept même de nationalité ne vient pas à la naissance. La qualité abstraite de cette notion fait qu'il faut attendre une certaine maturité avant de se comprendre dans cette question, avant donc de pouvoir s'affirmer. Puis j'ai fait un long cheminement pour me qualifier en histoire et la première condition, il me semble, c'est d'ignorer toute notion de nationalité. C'est nécessaire pour ne pas tomber dans le piège de mal interpréter les documents de l'histoire, en se fondant sur un parti-pris. Cela est d'autant plus vrai qu'à chaque jour un nouveau document apparaît qui change des aspects de l'histoire qu'on avait crus immuables. ★

1^{re} conférence francophone en périnatalité

C'est sous le thème *Grossesse en détresse : dépistage et solutions* que s'est tenue, le 8 novembre dernier, la première conférence francophone en périnatalité. Organisée par le Programme de partenariat périnatal de l'est et du sud-est de l'Ontario (PPESO) en collaboration avec le Centre national de formation en santé (CNFS) cet événement a attiré quelque 280 professionnels de la santé qui y ont participé en personne ou à distance.

En effet, la conférence a été diffusée par vidéoconférence à partir de l'Université d'Ottawa

vers 11 sites dans cinq autres provinces soit l'Alberta (McLennan), le Manitoba (St-Boniface), le Nouveau-Brunswick (Moncton, Edmundston, Shippagan, Bathurst), la Nouvelle-Écosse (Halifax, La Butte, Petit-de-Grat, St-Joseph-du-Moine), et l'Île-du-Prince-Édouard (Wellington). Huit conférenciers et conférencières de divers milieux et régions ont présenté les conférences traitant tour à tour d'activité physique, de nutrition, de tabagisme, de consommation d'alcool, de toxicomanie pendant la grossesse ainsi que de

l'adolescente enceinte.

Ce taux de participation élevé démontre non seulement un grand intérêt mais aussi un besoin pour de tels événements de formation continue offerts en français dans le domaine de la santé.

Le Centre national de formation en santé (CNFS) regroupe des institutions d'enseignement postsecondaire de la francophonie hors Québec pour faciliter l'accès à la formation en français dans les disciplines de la santé à travers le Canada. Dix institutions universitaires et collégiales participent actuellement à cette initiative. ★

L'équipe laitière 4-H de la province se classe bien à Toronto

L'équipe laitière 4-H de l'Île-du-Prince-Édouard a obtenu de bons résultats lors de la compétition Hays Classic de la Banque Scotia, la plus grande exposition 4-H au Canada. Cette compétition fait partie de la foire agricole d'hiver Royal, à Toronto du 8 au 12 novembre.

Tyler Bernard du Club 4-H Évangéline a obtenu la 16^e place avec Jed Kitten de Bernadale dans la classe des bovins Holstein Intermédiaire.

Nicholas Gallant, également du Club 4-H Évangéline s'est lui aussi distingué, remportant une 6^e place avec Lewisdale journalist OLI dans la classe des bovins Holstein Senior, une classe où il y avait 102 compétiteurs.

Dans la classe des bovins Holstein Junior d'un an, Jules Gallant du Club 4-H Évangéline s'est placé 19^e avec Brady View Integrity Trillium.

Ces excellents résultats, combinés à ceux des autres membres de l'équipe 4-H insulaire, ont fait en sorte que l'équipe a remporté la troisième place sur 50 délégations, en combinant les résultats en conformation, en présentation et pour la qualité du kiosque. L'équipe laitière 4-H de l'Île-du-Prince-Édouard remercie ses généreux commanditaires. ★



L'Équipe laitière des 4-H qui représentait l'Île à la Royal Winter Fair a profité de la générosité de commanditaires tels que Blair Tweedy de l'Association de l'insémination artificielle de l'Île qui a présenté aux huit membres de l'équipe des billets d'avion réduits de moitié. Des vestons ont aussi été présentés aux membres par John Scales, représentant des Island Dairy Services et DeLaval. De gauche à droite, on voit Blair Tweedy, Jules Gallant, Tyler Bernard et Nicholas Gallant, les trois derniers étant du Club 4-H Évangéline, et John Scales.

Avis public

Le ministère des Transports et des Travaux publics demande la collaboration du public durant les mois d'hiver en ce qui concerne les travaux d'entretien des routes suivants :

1. Dépôt de neige sur les routes

L'article 44(2) de la *Roads Act* comporte le texte suivant : « Nul ne doit déposer, placer ni empiler de la neige ou de la glace sur une partie de la voie publique de sorte que cela entrave la circulation, nuise à l'entretien des routes ou constitue un risque d'accident. »

2. Stationnement

L'article 45 de la *Roads Act* comporte le texte suivant : « Nul ne doit garer ni laisser un véhicule sur une partie d'une voie d'accès publique, avec ou sans occupant à bord, de sorte que cela nuise à la conduite d'un véhicule ou au fonctionnement d'équipement sur la route. »

3. Boîtes aux lettres, boîtes à journaux, clôtures et poubelles de la Société de gestion des déchets de l'Île

Les boîtes aux lettres, les boîtes à journaux, les clôtures et panneaux indicateurs situés sur le bord du chemin peuvent être endommagés par les travaux d'entretien qui ont cours en hiver. Le temps est venu d'enlever de tels objets placés trop près des voies d'accès publiques. On devrait également prendre des mesures afin de minimiser les dommages causés aux clôtures.

Les poteaux de bois, de métal ou de béton de grande taille utilisés afin de supporter les boîtes aux lettres peuvent endommager les chasse-neige et constituent un risque d'accident. Les personnes possédant de tels poteaux s'exposent à la possibilité de poursuites pour dommage à la propriété d'autrui.

En raison de la mise en œuvre récente du programme Waste Watch à l'échelle de la province, nous encourageons les résidents à placer leurs poubelles destinées à la collecte dans un endroit où cela ne nuira pas aux opérations d'enlèvement de la neige.

Le ministère des Transports et des Travaux publics avise les gens qu'aucune suite ne sera donnée aux réclamations pour dommages à la propriété occasionnés à la suite du traitement normal de la neige et de l'eau. La collaboration du public à cet égard sera d'un grand appui au ministère qui s'efforce de bien le servir.



La ministre,
Gail A. Shea
Transports et
Travaux publics

www.gov.pe.ca

Séances d'information pour réussir dans l'exportation

L'Équipe Commerce Î.-P.-É. est heureuse d'offrir un atelier s'inscrivant dans le cadre d'une série d'ateliers de travail visant à aider les entreprises de l'Î.-P.-É. à examiner les possibilités d'exportation.

Pensez dès maintenant à participer à l'atelier :

MISSIONS COMMERCIALES – TIRER LE MEILLEUR PARTI DES POSSIBILITÉS DU MARCHÉ MONDIAL

avec Diane Alleva Caceres, Market Access International Inc. d'Atlanta (Géorgie).

Dans cet atelier de travail interactif, on examinera comment se préparer à une mission commerciale, rédiger un solide profil d'entreprise, collaborer avec un appaieur d'entreprises et obtenir les filons requis. Des agents de l'Équipe Commerce Î.-P.-É. donneront aussi un aperçu de la structure de la mission commerciale. À la fin de la séance, vous rédigerez le profil de votre entreprise en vue de votre participation à la mission commerciale.

Des partenaires de l'Équipe Commerce Î.-P.-É. des administrations fédérale et provinciale seront aussi sur place pour répondre à vos questions.

le mercredi 4 décembre

Delta Prince Edward
Charlottetown

le jeudi 5 décembre

The Loyalist Country Inn
Summerside

Inscription : de 8 h à 8 h 30 - Atelier : de 8 h 30 à 12 h. Vous pouvez également fixer des rendez-vous individuels pour après l'atelier.

Pour vous inscrire à l'avance à cet atelier GRATUIT de la série sur l'exportation, communiquez avec Sheila Corcoran, d'ici le 3 décembre en composant le 566-7407 ou le 1-800-871-2596 ou en écrivant à scorcora@acoa-apeca.gc.ca



Profil professionnel...

Préposée aux soins aux résidents

Christa McManus est une préposée aux soins aux résidents au foyer Garden Home de Charlottetown.

À ce titre elle aide les résidents du foyer de soins infirmiers dans leurs activités courantes, notamment à manger, à se laver et à faire leurs exercices quotidiens.



Christa McManus PSR

Avant de commencer dans ce travail, Christa a suivi un programme de formation de cinq mois offert par le Island Health Training Centre situé au foyer Garden Home. Aujourd'hui, son emploi permanent lui permet de faire des heures régulières et d'aider les résidents dans leurs activités quotidiennes.

Tendances et perspectives

- Les perspectives d'emploi dans cette profession sont bonnes et les préposés aux soins des résidents sont en demande toute l'année.
- Comme le régime d'assurance-maladie provincial favorise de plus en plus les soins à domicile, les occasions d'emploi devraient être bonnes chez les agences communautaires et les entreprises de soins à domicile.
- La demande de soins de santé devrait continuer d'augmenter au fur et à mesure du vieillissement de la population. Les perspectives d'emploi devraient donc rester bonnes dans les hôpitaux, les établissements de soins communautaires et de soins de longue durée, et les foyers de soins infirmiers.
- Des postes de remplacement devraient se libérer à mesure que des travailleurs quitteront pour occuper d'autres postes ou prendront leur retraite.

Études, compétences et aptitudes

- Pour obtenir un emploi dans cette profession, il faut des études secondaires et de la formation sur le tas ou un diplôme d'un collège ou d'un établissement privé.
- Les personnes qui travaillent dans des maisons privées et dans certains foyers de soins infirmiers peuvent se voir demander une attestation de sécurité de la police.
- Dans cette profession, il peut notamment être utile d'avoir des compétences et de l'expérience en communication interpersonnelle et dans le travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Pour plus de renseignements!

www.pei.jobfutures.org

Information sur les tendances et les perspectives d'avenir de plus de 80 professions courantes à l'Île-du-Prince-Édouard.

www.jeunesse.gc.ca

Planification de la carrière et ressources sur l'emploi pour les jeunes, les employeurs, les fournisseurs de services et les parents/éducateurs.



Human Resources
Development Canada

Développement des
ressources humaines Canada

Canada

les services de fiscalité
la comptabilité et la vérification
la consultation en gestion
la consultation en micro-ordinateur

Grant Thornton L.L.P.

comptables agréés

Immeuble Banque Royale
220, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
(902) 436-9155

Directeurs associés
Byron Murray, C.A.
Peter Murray, C.A.
Blair Dunn, C.A.

Recherche d'un livre sur Miscouche

Je désire faire l'achat du livre qui a été publié vers 1967 sur le village de Miscouche. Si vous en avez une copie à vendre, veuillez communiquer avec Ernest Gallant au (902) 566-3463 (le soir).

SPORTS

Appel de candidatures pour les prix des Jeux Olympiques spéciaux de l'Î.-P.-É.

Les Jeux Olympiques spéciaux demandent à leurs membres et au public en général de soumettre des candidatures dans les catégories suivantes :

L'Athlète masculin de l'Année;
L'Athlète féminine de l'Année;
L'entraîneur féminin de l'Année;
L'entraîneur masculin de l'Année;
Installation sportive de l'année.
De nouveaux prix seront attribués cette année :

Le prix David Andrew reconnaissant l'engagement d'un parent ou d'un tuteur;

Le prix Dr. Frank Hayden reconnaissant l'engagement d'un athlète envers son entraînement et sa détermination de réussir;

Le prix d'esprit qui sera accordé à un athlète qui par son exemple, stimule les autres athlètes et ses entraîneurs à donner le meilleur d'eux-mêmes;

Le prix du président sera présenté à un bénévole qui aura fait une différence dans les Jeux Olympiques spéciaux dans sa communauté, au niveau provincial ou au niveau national.

C'est le comité de la programmation provinciale, comprenant des entraîneurs de diverses régions de l'Île qui sélectionnera les gagnants. La présentation des prix aura lieu à l'hôtel Delta Prince Edward le jeudi 30 janvier 2003.

Les critères et les formulaires de nomination sont disponibles au bureau des Jeux Olympiques spéciaux, pièce 203, au 40, Enman Cres., à Charlottetown ou en composant sans frais le 1-800-287-1196. La date limite pour soumettre une nomination est le vendredi 29 novembre 2002. ★

Les sports font marcher l'économie

À l'Île-du-Prince-Édouard, le secteur des sports et des loisirs représente 43,5 millions des dépenses totales, selon une étude récente présentée à Elmer MacFadyen, ministre responsable des Loisirs et des Sports de l'Î.-P.-É.

Le rapport a été présenté par le président de Sport Î.-P.-É., Brian Chambers, et par l'ancien président de la PEI Recreation and Facilities Association, Frank Quinn.

Selon le ministre MacFadyen, ce rapport montre clairement le rôle important des sports et des loisirs pour la croissance et le développement économique de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le rapport comprend quatre grandes conclusions portant sur les retombées économiques, la main-d'œuvre et l'engagement bénévole associé au secteur des sports et des loisirs.

1. Les conséquences directes du secteur des sports et des loisirs à l'Î.-P.-É. représentent des dépenses totales de 43,5 millions de dollars.

2. Les répercussions économiques totales des sports et des loisirs à l'Î.-P.-É. sont de 32,6 millions de dollars en revenus du ménage et de 47,4 millions



Le ministre Elmer MacFadyen reçoit une copie du rapport d'étude des mains de Brian Chambers, président de Sport PEI et de Frank Quinn, président sortant de la PEI Recreation and Facilities Association.

de dollars du produit intérieur brut (PIB) provincial. Cela représente 2,2 pour cent des salaires et traitements, et 1,9 pour cent du PIB provincial de 1999.

3. Les données sur les professions fournissent une estimation de 340 personnes au total qui étaient employées dans le secteur des sports et des loisirs en 1996.

4. Les bénévoles jouent un rôle important dans le secteur des sports et des loisirs, et on évalue leur contribution à 533 années-personnes en termes d'emploi.

Pour sa part, le président de Sport Î.-P.-É., Brian Chambers, affirme que ce rapport démontre qu'au moyen du travail de plusieurs organismes sportifs et d'innombrables bénévoles, les communautés sportives et récréatives sont florissantes partout dans la province.

Quant à lui, l'ancien président de la PEI Recreation and Facilities Association, Frank Quinn, estime que les installations sportives continuent d'être des lieux de rencontre importants dans nos communautés. ★

Summerside remporte le championnat au volley-ball



(M.E.) Le samedi 23 novembre, l'équipe qui représentait Summerside remportait le championnat « Holland College Goodwill Games » de volley-ball à Slemon Park. Elles ont compétitionné contre des équipes de Charlottetown, de Moncton et de la Nouvelle-Écosse. Les femmes ont remporté la partie finale avec un pointage de 25 à 22 et 25 à 22 contre l'université Atlantic Baptist. Sur la photo on voit debout : Louiselle Driscoll, Ghislaine Bernard, Lisa Rousselle, Léonie Arsenault, Angie Arsenault, Monique Jackson et Lucy Ryan. Assises : Monique Paugh-Gallant et Rachel Simpson. ★



Avis

AUX : PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DE TERRE SUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD DONT LES POSSESSIONS GLOBALES DE TERRE SONT PLUS DE 750 ACRES (POUR UNE PERSONNE) OU DE 2,250 ACRES (POUR UNE SOCIÉTÉ)

En vertu des dispositions de l'article 10(2) de la Loi sur la protection des terres de l'Î.-P.-É., là où l'ensemble des avoirs fonciers d'un particulier excède 750 acres ou celui d'une entreprise excède 2 250 acres, le particulier ou l'entreprise doit soumettre à la Commission de réglementation et d'appels de l'Île au plus tard le 31 décembre chaque année une déclaration concernant l'ensemble de l'avoir foncier.

Pour obtenir un formulaire de déclaration des avoirs fonciers ou pour de plus amples renseignements concernant la marche à suivre pour faire une déclaration, veuillez communiquer avec :

Sandy Foy, Agent principal à la gestion des terres
Commission de réglementation et d'appels de l'Île
C.P. 577, 5^e étage, édifice à bureaux de la Banque Nationale
134, rue Kent, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7L1
Téléphone : (902) 892-3501. Télécopie (902) 566-4076
Numéro sans frais : 1-800-501-6268
Courriel : irac@irac.pe.ca

Il faut faire enregistrer sa déclaration au plus tard le 31 décembre 2002

Pas de vol à la tire

Les mégaloteries et les casinos flamboyants ont leurs charmes, mais les courses traditionnelles de chevaux conservent leurs amateurs. L'Agence canadienne du pari mutuel, qui effectue des prélèvements sur les paris (de 0,08 \$ à 10 \$) de tout le Canada pour les superviser, garantit aux parieurs l'honnêteté des opérations. Cet argent lui permet de prévenir les pratiques frauduleuses, grâce à la vérification quotidienne sur place des paris, à la mise à l'essai des systèmes

informatisés de pari et à la vérification du processus, du dépôt de la mise au remboursement des parieurs gagnants. L'Agence fournit aux commissaires la photo d'arrivée et la surveillance vidéo; elle effectue les tests de dépistage des drogues et des médicaments interdits et elle fait de la recherche pour améliorer la détection des drogues et donner des orientations aux entraîneurs et aux vétérinaires. L'Agence est un organisme de service d'AAC. ★



NDLR : Puisque souvent les publicités des gouvernements provincial et fédéral nous arrivent prêtes à imprimer, nous ne pouvons malheureusement pas toujours faire la correction des fautes d'orthographe.

Avis public

Répartition des chasse-neige et conditions routières Numéros de téléphone

- Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige du comté de Prince : 888-8275
- Entretien de comté, Summerside (le standard) : 888-8271
- Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige du comté de Queens : 368-4770
- Entretien de comté, Charlottetown (le standard) : 368-4750
- Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige du comté de Kings : 652-8960
- Entretien de comté, Georgetown (le standard) : 652-8969

Le site Web des conditions routières :
<http://www.gov.pe.ca/roadconditions>



La ministre,
Gail A. Shea
Transports et
Travaux publics

www.gov.pe.ca



Kelly's Flower Shoppe (1987) Ltd. Créations florales uniques

Gordon et Joyce PHILLIPS
Téléphone : 436-2702

297, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 1C1

Cartes professionnelles



RE/MAX HARBOURSIDE LTD

Détenue et exploitée indépendamment

Songez-vous à acheter ou à vendre ?

Prenez contact avec nous pour une évaluation du marché à titre gratuit.

Résidence : (902) 887-3601
Cellulaire : (902) 439-2393
palmer@pei.sympatico.ca



Taralynn Arsenault
Associée aux ventes

Pour tous vos besoins financiers



Lundi au mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 17 h 30
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (Î.-P.-É.) (902) 854-2595

Buro PLUS

LIVRAISON GRATUITE

POUR TOUTS VOS BESOINS DE
PAPETERIE, FOURNITURES ET
D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

HMS Office Supplies Ltd.

291, rue Water, Summerside (Î.-P.-É.)

Tél. : (902) 436-4281 Sans frais: 1-800-665-1163 Téléc. : (902) 436-4534

Pour une expérience gastronomique orientale
Buffet chinois à volonté



601, rue Water Est
Summerside (Î.-P.-É.)
436-3838

Pour tous vos besoins en fait d'assurance

Hickey & Hyndman Insurance Ltd.

292, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
Tél. : 436-9215
Téléc. : 436-8367



Key, McKnight & Maynard AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, B.A., LL.B., C.R. Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.
Nancy L. Key, LL.B. Marie-France Thériault, B.Sc.Soc., LL.B.
John W. Maynard, B.A., LL.B. (services bilingues)

Summerside
Tél. : 902-436-4851
Téléc. : 902-436-5063
494, rue Granville
C.P. 1570
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 4K4

O'Leary
Tél. : 902-859-3864
Téléc. : 902-859-3533
C.P. 177
O'Leary (Î.-P.-É.)
COB 1V0

Wellington
Tél. : 902-854-3424
Téléc. : 902-854-3447
Place du Village
Wellington (Î.-P.-É.)
COB 2E0



Gérald Arsenault
Conseiller en ventes

Vous voulez une nouvelle voiture ou une voiture d'occasion. Appelez-moi.

Centennial Honda
610, South Drive, Summerside, Î.-P.-É.
(902) 436-9158
www.centennialhonda.com



LA VOIX ACADIENNE vous offre une opportunité d'un cadeau incroyable !

Abonnez-vous si vous ne l'êtes pas
déjà ou abonnez une autre personne
et payez seulement
15 \$ à l'Île
et 20 \$ ailleurs au Canada.

Vous avez jusqu'au **24 décembre** seulement,
alors profitez-en tout de suite.



Détachez le coupon ci-joint et envoyez-le avec votre paiement. 

Nom et adresse de la nouvelle/du nouvel abonné.e :

Votre nom et votre numéro de téléphone :

Postez à : La Voix acadienne
5, Ave Maris Stella
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 6M9